

CAHIER **B**

REGARD

SUR L'ACTUALITÉ LOCALE



Plus de pèlerins ont visité Sainte-Anne-de-Beaupré en 1985.

Sainte-Anne-de-Beaupré 1,200,000 pèlerins au cours de 1985

♦ Au moins 1,200,000 personnes ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré au cours de 1985 soit 150,000 personnes (20 pour 100) de plus qu'au cours de l'année précédente.

par **Gérald OUELLET**

Le rapport annuel sur les activités pastorales au sanctuaire qui publie ces données explique que ce phénomène ne se concentre pas en des moments particuliers de l'année. Il semble se répartir sur toute la saison bien que les mois de juin et de juillet demeurent les mois les plus achalandés.

Comment expliquer cette augmentation? Il faut sans doute y voir une retombée de la visite du pape au pays comme l'apparition d'un nouvel intérêt pour les valeurs religieuses. Mais pour une explication adéquate il faudrait sans doute une étude plus poussée que ne nous fournit pas ce rapport annuel.

Une caractéristique de cette dernière saison a été le souci des responsables de répondre d'une façon la plus adaptée possible à la clientèle de plus en plus diversifiée qui

vient au sanctuaire. Un service spécial "Basilique-jeunesse" mis sur pied depuis deux ans multiplie les activités pour accueillir et accompagner les jeunes avec un succès certain.

D'où viennent les visiteurs? Si nous considérons les groupes qui se sont inscrits au kiosque d'accueil au cours de la saison nous retrouvons les résultats suivants: 43.1 pour 100 du Québec, 19 pour 100 des autres provinces canadiennes, 36 pour 100 des États-Unis et 1.9 pour 100 des autres pays.

On fait aussi chaque année une série d'entrevues avec les pèlerins et visiteurs pour connaître la motivation qui les amène à Sainte-Anne-de-Beaupré. On a réalisé cette année 217 entrevues. 59.9 pour 100 de celles-ci ont été réalisées avec des gens du Québec; 12.3 pour 100 avec des Canadiens d'autres provinces; 23.3 pour 100 avec des Américains; et 4.5 pour 100 avec des visiteurs venant de d'autres pays du monde.

Il est intéressant d'apprendre que 71.7 pour 100 des personnes viennent à Sainte-Anne-de-Beaupré

pour un motif d'ordre spirituel; 22.8 pour 100 pour une motivation d'avantage touristique; et que 5.5 pour 100 allient les deux motivations dans leur démarche.

Quatre-vingts employés de soutien et une vingtaine de prêtres assurent les services en ce lieu de pèlerinage. Aux temps forts de la saison et en particulier au cours de la grande neuvaine de juillet ce nombre de personnes est considérablement augmenté. Il est intéressant de savoir que la communauté des Pères rédemptoristes qui assure la garde du sanctuaire compte 74 membres actuellement.

Sainte-Anne-de-Beaupré est un des plus importants lieux de pèlerinage dans le monde. Chez nous, il compte de plus parmi les plus anciens.

Enfin, la popularité qu'il conserve toujours tient sans doute à la dévotion envers sainte Anne qui est traditionnelle au pays, mais aussi à la qualité de la pastorale qui s'exerce, aux services offerts aux pèlerins et à une administration alerte et efficace qui ne boude pas les moyens et les normes plus modernes.

Usines d'épuration: préoccupation majeure de la CUQ en 1986

Rivard promet un leadership renouvelé

♦ L'année 1986 se présente comme une année de vérité pour le président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Michel Rivard. Les prochains mois lui permettront, promet-il, d'assumer un leadership renouvelé, tout particulièrement avec le dossier de l'assainissement des eaux.

par **Pierre-Paul NOREAU**

"Je n'ai absolument pas l'intention d'agir comme un fonctionnaire ou un simple président d'assemblée. Si certains croient que mon rôle s'apparente à l'un ou l'autre, pour moi, la présidence que les élus de la région m'ont confiée constitue un mandat dépassant largement le strict cadre de l'animation de débats."

M. Rivard a sollicité une rencontre avec l'équipe éditoriale du SOLEIL la semaine dernière afin de faire connaître son approche. Pour l'instant, il estime que ses relations avec les élus de la région sont excellentes. Il n'écartera pas la possibilité que les prises de position auxquelles il n'entend pas se soustraire dans les dossiers chauds de la Communauté urbaine, pourraient lui faire perdre certains appuis.

"Mais voilà, je n'ai pas accepté ce poste pour gagner un concours de popularité." Le président Rivard ne croit pas que le fait qu'il n'ait pas d'ennemis déclarés s'explique par la tiédeur du leadership que certains lui reprochent à l'extérieur.

La nouvelle répartition des forces sur la scène régionale ne devrait pas selon lui avoir d'incidence néfaste sur la conduite des affaires de son organisme. A son avis, les villes de la banlieue ont simplement voulu démontrer qu'une union représentant 60 pour 100 du vote à la table de la CUQ était plus forte que le groupe monolithique de 40 pour 100 constitué par le maire de Québec et ses conseillers.

Ce qu'il appelle le "brasse-camarade au niveau local", qu'il voit cristalliser par la Commission Lapointe et les possibles répercussions sur la banlieue de l'étude du cas de Québec, ne devrait pas se traduire par l'affrontement au plan régional, prévoit-il.

Sur le billot

Le choix des emplacements de la ou des futures usines d'épuration des eaux de la CUQ est définitivement le dossier où le président Rivard juge qu'il se "placera

la tête sur le billot".

A l'écouter, les conclusions s'imposent déjà d'elles-mêmes. Les experts embauchés à l'extérieur sont simplement venus confirmer ce que les experts de la CUQ avaient statué, analyse-t-il. Deux usines, une dans le parc Chaudière à Sainte-Foy et l'autre sur les bords de Beauport, continuent d'être pour lui le choix logique et l'avenue la plus économique, tout en respectant les normes environnementales.

"C'était facile à prévoir qu'on arriverait aux mêmes résultats. Pour ce qui est du retard de douze à seize mois occasionné par la deuxième série d'expertise, c'est le prix de la démocratie."

Maintenant que la CUQ, les élus des municipalités et les citoyens ont toutes les données en main pour bien évaluer la situation, M. Rivard promet un calendrier serré. Pour conserver toute sa crédibilité à la démarche en cours, il souhaite que les audiences soient menées par des membres du Bureau d'audiences publiques du gouvernement du Québec.

Ensuite il faudra procéder au choix définitif du lieu de cons-

truction des usines, amener en conséquence le schéma d'aménagement et enclencher le chantier. Il plaide que pour la région il s'agit d'ouvrages d'une envergure qu'on n'a pas vue ici depuis de nombreuses années.

Le président de l'organisme régional ne manque pas de signaler l'impact du projet sur le plan de l'emploi, sur celui de la qualité de l'eau du fleuve auquel plusieurs municipalités riveraines s'approvisionnent et sur les nouvelles possibilités récréatives offertes par ce vaste plan d'eau épuré.

Encore 40 ans

Dans le scénario qu'il juge visible, M. Rivard place l'incinérateur régional comme un mailon fort important. Les usines se-

raient reliées par pipe-line à cet équipement pour brûler les boues, ces résidus de l'opération de purification des eaux usées.

Les boues n'ajouteront, selon M. Rivard, que 3 pour 100 au volume des déchets qui se retrouvent présentement à l'incinérateur. La disposition de ces boues n'ajoutent pas non plus de coût supplémentaire puisqu'elles devraient rapporter en vente de vapeur à la compagnie REED, ce qu'elles coûtent à incinérer.

A propos de l'incinérateur, le dirigeant de la CUQ repousse tous les scénarios pessimistes et élude par les promesses de l'avenir, toutes les critiques relatives aux problèmes vécus antérieurement, tout particulièrement dans les relations de travail.

M. Michel Rivard soutient que la gestion de l'équipement est excellente et il voit dans le fait que la firme Monténay ait obtenu d'autres contrats à l'extérieur sur la base de son expérience à Québec, un fort élément de crédibilité. La gestion des ressources humaines, seul point faible qu'il admet, sera corrigé par Monténay et surveillé étroitement par la CUQ.

D'ici quinze à vingt ans, conclut-il, l'incinérateur mis en fonction au début des années soixante-dix sera payé et pourra ensuite fonctionner pendant encore une trentaine d'années. Une expérience pilote avec Environnement-Canada qui a entraîné des investissements de \$1.5 million sur un four et qui devrait être poursuivie sur les trois autres, éliminerait par ailleurs les derniers problèmes de pollution.

Tourisme et récupération: deux autres défis pour le président de la CUQ

♦ Le Centre d'accueil et d'interprétation touristique et la collecte sélective des déchets en vue de la récupération sur une large échelle, sont deux autres dossiers régionaux sur lesquels l'action du président Michel Rivard pourra être jugée.

par **Pierre-Paul NOREAU**

Dans le cas du Centre d'accueil touristique, le président de l'organisme régional promet que les énergies ne seront pas gaspillées dans une bataille stérile autour du Manège militaire de la Grande-Allee.

Tous les acteurs régionaux impliqués dans le milieu du tourisme avaient arrêté leur choix sur cet emplacement pour le soustraire à sa vocation militaire et le transformer en lieu d'accueil pour les touristes.

Or le ministère fédéral de la Défense entend le conserver sous sa coupe et rien, semble-t-il, n'a pu et ne pourra à brève échéance le faire changer d'avis.

Une solution de rechange devrait s'imposer à très court terme et dans ce même secteur, laisse entendre M. Rivard. L'alternative devrait être rendue publique très prochainement. L'objectif qui sous-tend l'apparition de ce nouvel équipement qui devrait entre autres comprendre une salle de projection

circulaire, est de mettre en valeur les richesses touristiques régionales et ainsi engendrer un séjour prolongé des visiteurs.

La collaboration des promoteurs touristiques des régions environnant le territoire de la CUQ, et tout particulièrement la Côte-de-Beaupré, la région de Portneuf et la Rive-Sud serait pour ainsi dire acquise, à entendre M. Rivard.

Récupération

La Communauté urbaine de Québec s'était par ailleurs offerte un bon battage publicitaire sur le fait qu'elle détenait en vertu d'une étude, une longueur d'avance sur le plan provincial dans le dossier de la collecte sélective des déchets. Ceci sous-entendait que la mise en place d'un centre de tri régional pourrait attirer dans le giron de la CUQ des entreprises reliées à la récupération.

Or, depuis la conférence de presse de l'automne, c'est le silence le plus complet sur la suite de ce dossier.

Le président Rivard soutient que les discussions se poursuivent du côté des élus de la région. La collecte sélective implique l'utilisation par les contribuables de deux types de sacs à ordures. L'un qui pourrait être transparent pour les matières recyclables et l'autre pour les déchets à brûler à l'incinérateur régional, soit le traditionnel sac de plastique vert.

Il y aurait des craintes que la

population soit très difficile à se discipliner. L'autre problème, économique celui-là, provient du fait que la récupération de certaines matières comme le papier, est beaucoup plus rentable que d'autres. tenir compte de la rentabilité de son incinérateur qui produit des revenus par la vente de vapeur, il faut que toutes les matières recyclables soient transformées dès le départ du projet, sans quoi il y a un effet direct sur la qualité des ordures reçues à l'incinérateur et conséquemment sur la production de vapeur.

De son côté, il n'y a pas de projets qui semblent pouvoir se mettre en marche à brève échéance.

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND
Optométriste

DR GHISLAIN DIONNE
Optométriste

• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

Votre corps n'a plus de ressort?



100\$ DE RABAIS
Economisez 50 \$ par personne lors d'un abonnement double illimité. Profitez-en... aujourd'hui!

Centre de conditionnement Nautikus®

Vite! Prenez-lui un rendez-vous gratuit au Centre de conditionnement Nautikus®.

Finir le corps qui n'a plus de ressort. Rendez-vous dans un Centre de conditionnement Nautikus® et profitez de toute notre expérience, nos conseillers et conseillères spécialisés, nos horaires d'entraînement flexibles tous les jours de la semaine, nos résultats rapides, notre atmosphère vivante, excitante, entraînante!

La forme au maximum®

PARC SAMUEL-HOLLAND
3, Parc Samuel-Holland
527-2577

CLUB DE TENNIS AVANTAGE
1080, Bouvier
622-5005

CLUB LEBOURGNEUF
4500, boul. Des Grands
628-7524

L'industrie de la construction au Québec

Les années de vaches maigres sont passées

◆ L'industrie de la construction au Québec reprend lentement son souffle après avoir connu des années de vaches maigres de 1982 à 1984.

par Réjean LACOMBE

Même si l'Office de la construction du Québec (OCQ) n'a pas terminé la compilation des données de la dernière année, il n'en reste pas moins que les prévisions indiquent que le nombre d'heures travaillées en 1985 a augmenté de 14,5 pour 100 passant ainsi de 73,7 millions en 1984 à 84,4 millions l'an dernier.

On est encore loin du record établi en 1975. Au cours de cette année, les travailleurs de la construction avaient travaillé 155,1 millions d'heures. La pire année a été enregistrée en 1983, alors que seulement 67,8 millions d'heures ont été travaillées.

Dans la revue "Chantiers", le magazine du patronat de la construction, on laisse un peu tout le monde sur une note d'espoir en

brossant les perspectives de 1986. Selon les experts, la reprise enregistrée dans ce secteur devrait se maintenir en 1986. Toutefois, une série de conditions sont posées. "Si l'inflation demeure sous contrôle, dit-on, si les taux d'intérêts restent sages et si la croissance économique ne ralentit pas trop, 1986 se déroulera sous le signe de la stabilité."

En fait, l'OCQ prophétise qu'en 1986, le nombre d'heures travaillées atteindra 85 millions. Toutefois, selon les experts en la matière, 1986 nous réserverait une baisse de 10 pour 100 au chapitre des mises en chantier.

En 1985, l'OCQ prévoyait 36,000 mises en chantier. Mais, le magazine patronal estime que la réalité se situera entre 42,800 mises en chantier, prévisions de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, et 44,000, prévisions de la Société d'hypothèque et de logement. Cette année, on prévoit 40,000 mises en chantier.

Mais le patronat considère que ces prévisions pourraient être conservatrices si certains im-

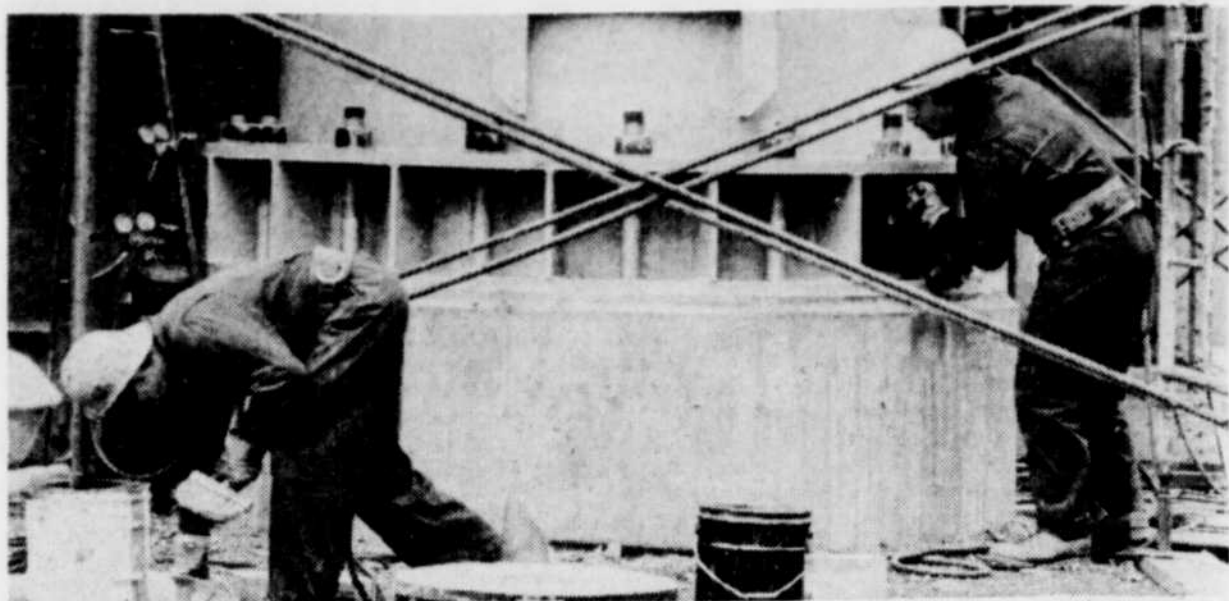
portants projets qui retiennent l'attention depuis quelques mois se réalisaient. On pense, entre autres, à la papeterie de Matane, à Alusuisse, Oxychem, Norsk-Hydro et la modernisation anticipée de certaines usines importantes.

Un avenir rose

Dans la région immédiate de Québec, les experts en la matière s'entendent pour indiquer que l'avenir s'annonce rose. Après avoir constaté que le nombre d'heures travaillées avait augmenté de 7 pour 100 au cours des trois premiers trimestres de 1985, on constate que les contrats accordés ont augmenté de 63 pour 100 au cours de cette même période.

Même si les compilations ne sont pas encore terminées, on prévoit que la région de Québec a enregistré 5,250 mises en chantier en 1985 alors que ce nombre s'établissait 3,949 en 1984.

Quelques projets importants ont retenu l'attention au cours de la dernière année. Notons la construction du Centre fédéral de recherches de Sainte-Foy qui entraîne



Les travailleurs de la construction ont œuvré durant 84,4 millions d'heures en 1985.

Le Soleil, Yvon Monroie

des déboursés de \$17 millions, le Musée de la civilisation à Québec, \$30 millions et l'intercepteur des eaux usées de la CUQ à Sainte-Foy, \$13 millions.

Comme pour se mettre l'eau à la

bouche, les experts retiennent la réalisation possible d'importants projets en 86, comme des investissements de \$44 millions pour l'assainissement des eaux sur la Rivière-Sud et la mise en chantier du

projet de \$160 millions de la Donohue à Clermont. Et si jamais, la compagnie Alusuisse décidait de retenir Lauzon pour l'implantation de son projet de \$1,5 milliard, tous les espoirs alors seraient permis.

8,643 infractions de plus sur les différents chantiers du Québec en 1985

◆ L'Office de la construction du Québec (OCQ) a enregistré au cours de la dernière année une hausse de 8,643 infractions sur différents chantiers de construction du Québec.

par Réjean LACOMBE

C'est ainsi que les inspecteurs de l'OCQ ont visité, en 1985, 47,427 chantiers de construction et ont rédigé 59,848 rapports. Cette procédure leur a permis de constater 42,505 infractions. En 1984, les inspecteurs de l'OCQ avaient relevé 33,862 infractions.

Par ailleurs, le directeur régional de l'office, M. Marcel Poulin, devait indiquer que dans la région de Québec (03), le nombre d'infractions avait légèrement augmenté. En 1985, 5,862 infractions ont été constatées sur le plan régional alors que ce nombre s'élevait à 5,690 l'année précédente, soit 172 de moins que l'an dernier.

Les données de l'OCQ indiquent qu'en 1985, les 31 inspecteurs de la région 03 ont visité 9,080 chantiers et ont rédigé 12,861 rapports. L'année précédente, les 34 inspecteurs avaient visité 8,404 chantiers et rédigé 13,747 rapports.

Le placement

Le plus grand nombre d'infractions enregistré, tant en 1985 qu'en 1984 et tant au niveau provincial qu'au niveau régional, touche le controversé secteur du placement.

En 1985, 12,709 infractions ont été relevées comparativement à 10,393 l'année précédente. Sur le plan régional, le nombre d'infractions est passé de 1,906 en 1984 à 2,011 l'an dernier.

Pendant ce temps, les infractions au décret de la construction connaissent une hausse importante sur le plan provincial. Si, en 1984, les inspecteurs de l'OCQ relevaient 9,792 infractions, l'an dernier, ce chiffre grimpe à 11,858.

Dans la région de Québec, cette hausse a été moins percutante. En 1985, 1,659 infractions ont été enregistrées dans ce secteur comparativement à 1,524 un an plus tôt.

La contestation des qualifications de certains travailleurs de la construction a également connu une importante hausse au cours de la dernière année à l'étendue du territoire québécois. Si en 1984, on dénombrait 9,792 infractions, l'an dernier les inspecteurs de l'OCQ signalaient 11,858 infractions. Dans la région de Québec, la situation a été un peu plus calme puisque le nombre de contestations est passé de 1,524 en 1984 à 1,659 l'an dernier.

Les permis

Par ailleurs, le directeur régional de l'OCQ, M. Marcel Poulin, se réjouit de constater qu'au cours de la dernière année, l'office a émis 11,297 nouveaux permis de construction.

Tout ce secteur de l'émission des permis de la construction qui touche directement les "interdits de la construction" soulève encore beaucoup de controverse. Prochainement, le nouveau ministre du Travail, M. Pierre Paradis, devra se prononcer sur son abolition ou son maintien.

Quoi qu'il en soit, au cours de la dernière année, 7,017 nouveaux apprentis ont été admis dans l'industrie de la construction. De plus, l'OCQ a émis 1,795 permis à de nouveaux compagnons.



Marcel Poulin, directeur régional de l'OCQ.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Thetford: l'usine d'épuration a fait toute la différence

◆ THETFORD-MINES — Dans la région de l'Amiante, l'industrie de la construction a fait un bond spectaculaire en 1985 à Black-Lake grâce à la construction de l'usine régionale de traitement des eaux usées.

par Fortunat MARCOUX

Elle s'est maintenue à Disraéli alors qu'elle a régressé à Thetford-Mines.

En effet, la valeur des permis accordés par la ville de Thetford a diminué à \$5,7 millions en comparaison de \$6,9 millions en 1984. C'est beaucoup moins que le sommet de

\$13 millions atteint en 1976, mais mieux que le bas de \$2,8 millions de 1975.

Aucune maison multifamiliale n'a été construite mais 16 bungalows ont été bâtis, soit deux de plus qu'en 1984. Le nombre de nouveaux logements a diminué de 51 à 30.

Les deux permis les plus importants ont été émis pour la construction de l'usine de laine de roche (\$958,500) pour le compte de la Société nationale de l'amiante, et pour l'agrandissement du magasin d'alimentation R. Grenier et Frères Ltée (\$625,000) situé sur l'avenue Labbé.

Les investissements dans le secteur de la rénovation résidentielle dans le cadre des programmes de subventions Loginove et Parel se sont élevés à \$468,314 au regard de \$710,974 en 1984. Le programme Equerre a suscité l'exécution de travaux pour une valeur de \$1,2 million comparativement à \$1,6 million l'année précédente.

Black-Lake

A Black-Lake, c'est la construction de l'usine régionale de traitement des eaux usées, au coût de \$6,7 millions, qui permet à cette ville d'atteindre un nouveau sommet de \$7,36 millions, et de doubler presque celui de \$4,8 millions qui avait été obtenu en 1978 lors de la construction du complexe commercial.

N'eût été de cet investissement majeur, la valeur des permis accordés en 1985 ne se serait chiffrée qu'à \$660,000 en comparaison de \$826,130 l'année précédente.

Quatre bungalows ont été construits, soit un de plus qu'en 1984. Aucune maison multifamiliale n'a été bâtie depuis 1981.

Les travaux de rénovation domiciliaire ont diminué de \$297,711 à \$192,250 alors que ceux pour la réfection commerciale ont baissé de \$186,250 à \$92,800.

Disraéli

A Disraéli, l'industrie a maintenu sa vigueur. La valeur des permis s'est élevée à \$909,000 en comparaison de \$340,000 en 1984. La Société coopérative agricole a investi \$275,000 pour agrandir ses installations alors que le CLSC a dépensé \$100,000 dans l'aménagement de nouveaux locaux.




VOUS INVITENT À JOUER AU CONCOURS

MON BIKINI MA BROSSSE À DENTS

UNE VALEUR TOTALE de 5 220\$

SOYEZ PRÊT À GAGNER, SOYEZ PRÊT À PARTIR!

- 3 VOYAGES DOUBLES DANS LES ANTILLES à la République Dominicaine pour une semaine, transport à partir de Montréal et hébergement compris
- 60 maillots de bain «CHRISTINA» et 60 brosses à dents

C'est facile, c'est amusant! Du lundi au vendredi à compter du 20 janvier, les animateurs de CHIK FM 99 donneront dans leur émission respective (donc 4 fois par jour) le titre d'une musique des îles, notez l'un de ces titres, la date de diffusion et postez le présent coupon à

Chaque semaine du lundi au jeudi, 20 coupons seront tirés et les noms dévoilés au cours de l'émission du matin d'Alain Dufresne entre 7h00 et 9h00. Chacune des personnes présélectionnées méritera un magnifique maillot de bain «CHRISTINA» et une brosse à dents en se présentant à CHIK FM.

Cette condition étant remplie, les candidats ont une chance sur vingt de gagner le voyage dans les îles en autant qu'ils aient en leur possession leur bikini et leur brosse à dents. Le vendredi dans la même émission, l'animateur tirera au sort le nom d'un des candidats et celui-ci aura 99 minutes pour se présenter à CHIK-FM avec son bikini et sa brosse à dents. Sinon l'animateur procédera à un autre tirage, jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant!

Les règlements sont disponibles au Soleil et à CHIK FM

CONCOURS
MON BIKINI MA BROSSSE À DENTS
CHIK-FM
4, Parc Samuel Holland
suite 200, Québec
G1S 3R3
(Attention les reproductions ou fac-similes ne sont pas acceptés)

Titre _____ Date _____
Nom _____
Adresse _____ C.P. _____
Tel _____

UNE COLLABORATION DE

nouvelles frontières
voyages, nouvelles frontières, canaux, etc.

Andre Lalonde Sports



DÉPANNEUR COUCHE-TARD

CONCESSION À VENDRE

Nous offrons:

- formule éprouvée et rentable
- local: stations de choix
- entraînement, supervision, comptabilité, mise en marché, etc.

Capital exigé: 30 000\$
Mise de fonds totale: 70 000\$

641-1413

L'industrie de la construction au Québec

Rive-Sud

Les projets publics ont accru l'activité

◆ LEVIS — Globalement, le niveau d'activité s'est accru dans le secteur de la construction en 1985 à Montmagny et dans huit villes de la Rive-Sud immédiate. Et cela même si le nombre de permis émis a été sensiblement le même (3,015 contre 3,050 en 1984) et les logis créés également (974 contre 995 l'année précédente). Près de la moitié des nouveaux logis aménagés en 1985 l'ont été dans des édifices de trois logements et plus.

par André FORGUES

C'est la valeur représentée par les permis de construction qui est considérablement plus élevée en 1985 qu'en 1984, soit \$81.5 millions contre \$67.7 millions. Cette hausse dépend pour une large part de quelques investissements publics importants. Du côté commercial, Lévis et Charny ont bénéficié des plus gros projets.

La construction d'un nouvel hôpital à Charny, au coût d'environ \$9 millions, la modernisation de l'usine de traitement des eaux à Saint-Romuald (\$4.8 millions) et la construction à Lévis du garage de la commission intermunicipale de transport en commun (\$4.3 millions) constituent les trois projets majeurs dans ces neuf villes en 1985.

A la hausse

La hausse d'activité la plus considérable s'est produite à Charny où l'on a émis 400 permis de construction et de rénovation en 1985, soit 26 de plus qu'en 1984. La construction du centre hospitalier Paul-Gilbert et le règlement d'un différend qui opposait l'administration municipale à des promoteurs ont fait passer de \$7.4 millions à \$19.1 millions la valeur des permis émis

tandis que le nombre de nouveaux logis a plus que doublé, de 98 en 1984 à 218 en 1985.

C'est toutefois encore à Lévis que le nombre et la valeur des permis émis ont été les plus importants sur la Rive-Sud en 1985. Si le nombre de logis créés a diminué par rapport à 1984 (137 au lieu de 254), Lévis a tout de même émis 33 permis de plus en 1985, soit 493, pour une valeur totale de près de \$20.2 millions, soit environ \$200,000 de plus qu'en 1984 qui s'était avérée une excellente année. Trente permis ont été émis dans le secteur commercial.

L'année est bonne à Saint-Romuald où, en plus de l'usine de traitement d'eau, la construction du CLSC et la conversion de l'ancienne usine BVD en édifice à logements ont constitué les projets les plus importants. La valeur des 414 permis émis (383 en 1984) a atteint \$9.8 millions, une hausse de \$5 millions sur 1984. Saint-Romuald compte aussi 75 logis supplémentaires tandis que 71 s'étaient ajoutés en 1984.

A Lauzon, si le nombre de permis émis a légèrement diminué, de 380 à 337, la valeur qu'ils représentent a augmenté de \$3 millions pour atteindre \$8.9 millions. L'agrandissement du Cégep Lévis-Lauzon, un projet de \$2 millions, représente donc les deux tiers de la hausse de la valeur des permis. Lauzon a aussi fait plus en création de logis (131 en 1985 contre 106 en 1984).

Montmagny a également connu une bonne année, émettant des permis pour une valeur de \$5.9 millions, soit \$1.2 million de plus que l'année précédente, et cela malgré une légère baisse du nombre des permis émis (14 de moins, soit 267). En nombre de logis, Montmagny a

aussi fait mieux en 85 qu'en 84, soit 67 contre 38.

Stable et à la baisse

C'est à Saint-David que la diminution a été la plus importante, atteignant environ 50 pour 100: \$3 millions de moins en valeur de permis, soit \$2.9 millions et 59 nouveaux logis contre 101 en 1984. Le nombre de permis émis n'a cependant pas baissé de façon aussi significative, passant de 230 à 205. A Saint-Sauvage, en 1984, deux permis de rénovation et agrandissement (l'école et la Caisse populaire) représentaient plus de \$1 million en valeur.

A Saint-Jean-Christophe, malgré une baisse de seulement 25 dans le nombre de permis émis (362), la valeur de ceux-ci a chuté de plus de \$3.4 millions pour atteindre \$5.1 millions et les nouveaux logements n'ont totalisé que 84 unités contre 157 en 1984 et 183 en 1983.

La baisse est beaucoup moins importante à Bernières où 26 permis de moins ont été émis (269), où leur valeur a baissé de \$1 million à \$5.6 millions et où les nouveaux logements ont malgré tout été à la hausse (104 contre 74). Il faut dire qu'en 1984, un permis d'une valeur de \$2.3 millions avait été émis à Bernières pour la construction d'une école.

Enfin, Saint-Nicolas a connu une année 1985 sensiblement comparable à 1984 qui elle-même ne différait pas tellement de l'année précédente. La compilation des chiffres pour la dernière année indique en effet que 268 permis ont été émis (3 de moins qu'en 84), pour une valeur de près de \$4 millions (comme l'année précédente) et que 102 nouveaux logements ont été mis en chantier (6 de plus qu'en 84).



Sur la Rive-Sud, il y a eu plus d'activité dans le monde de la construction, même si le nombre de permis a baissé légèrement.

Dans l'Est du Québec

L'industrie a repris son rythme de croisière

◆ RIMOUSKI — Après le creux historique des années 82 et 83, l'industrie de la construction dans l'Est du Québec a retrouvé son rythme de croisière des bonnes années.

par Jean Didier FESSOU

C'est ce que soutient M. Bernard Matte, du bureau des statistiques de l'Office de la construction du Québec à Montréal.

Affirmation basée sur des chiffres. Ainsi, il y aurait eu 2.5 millions d'heures travaillées dans l'Est du Québec (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie) en 1985, soit une augmentation de 13 pour 100 par rapport à 1984. Et, cette année, il y aurait une autre augmentation évaluée à 15 pour 100 environ pour situer à 3 millions le nombre d'heures travaillées dans l'industrie de la construction dans l'Est du Québec.

A titre de comparaison ce nombre d'heures travaillées avait chuté à 1.8 million durant le recul historique de 1982, la plus mauvaise performance au Québec.

Analysant ces chiffres, M. Bernard Matte croit que la reprise constatée dans l'Est du Québec suit la tendance observée à la grandeur de la province.

Quant à cette reprise, elle est principalement attribuable au secteur de la construction non résidentielle: construction commerciale et institutionnelle et grands travaux publics. Dans l'Est du Québec, M. Bernard Matte identifie la construction de l'Institut Maurice-Lamontagne à Sainte-Flavie, le programme d'assainissement des eaux à Rimouski et à Gaspé et, enfin, la rénovation du quai de Sandy Beach à Gaspé.

Parmi les grands projets attendus ou espérés cette année dans l'Est du Québec, M. Bernard Matte mentionne la papeterie de Matane.

Détails

— A Amqui, selon M. Steven Deschesnes, il y a eu 176 permis de construire accordés en 1985 pour une valeur de \$3,821,750 comparativement à 184 permis d'une va-

leur de \$2,091, 200 en 1984. La différence s'explique principalement par la reconstruction de l'église, au coût de \$1,450,000. Pour le reste il n'y a pas de différence notable d'une année à l'autre.

— A Mont-Joli, selon M. Jules Banville, il y a eu régression: 14 permis d'une valeur de \$1,315,000 en 1985 comparativement à 43 permis d'une valeur de \$3,166,900 en 1984. La différence réside dans la diminution du nombre d'unités de logement. Il y en a eu 40 en 1984 et seulement 10 en 1985. Pourquoi? Parce que, en 1984, la municipalité avait un programme de subventions pour encourager la construction domiciliaire.

— A Rimouski, selon M. Benoît Bélanger, pas de grands changements: 781 permis de construire d'une valeur de \$20,906,250 en 1985 contre 742 permis totalisant \$22,224,924 en 1984. Impossible d'évaluer la raison de la baisse enregistrée en 1985, dit-on à l'hôtel de ville, mais on la situe du côté de la construction résidentielle. Soit \$8.5 millions en 1985 contre \$10.6 millions en 1984. Perspectives pour 1986? Tout va dépendre de l'évolution des taux hypothécaires, croit M. Benoît Bélanger.

— A Trois-Pistoles, selon M. Jean-Paul Leclerc, il y a eu augmentation spectaculaire. C'est-à-dire 148 permis d'une valeur de \$4,384,272 en 1985 à comparer à 174 permis totalisant \$1,195,844 en 1984. Deux projets expliquent la différence: la construction d'un mini-centre d'achats évalué à \$3 millions et celle du CLSC érigé au coût de \$500,000. Ce sont les permis de rénovation qui "gonglent" le nombre de permis accordés: 135 en 1985 pour \$687,163 et 158 en 1984 pour \$474,219.

— A Rivière-du-Loup, selon M. Robert Nadeau, il y a eu 307 permis de construire d'une valeur de \$11,029,671 en 1985 contre 307 permis valant \$6,495,831 en 1984. Cette hausse spectaculaire est prin-

cipalement attribuable à Hydro-Québec qui, au coût de \$3.9 millions, s'est doté de nouveaux bureaux administratifs. Car, pour le reste, il n'y a pas de différence particulière d'une année à l'autre.

— A Cabano, selon M. Gilles Ruest, il y a eu augmentation: 100 permis d'une valeur de \$3,327,200 en 1985 à comparer à 111 permis d'une valeur de \$990,340 en 1984. L'agrandissement de l'école polyvalente, la construction de l'édifice du ministère provincial des Transports et la rénovation de la caisse populaire locale sont responsables de cette augmentation, ainsi que la construction d'un édifice à logements de 10 unités d'habitation.

— A La Pocatière, selon M. Jacques Desjardins, l'année 1985 a été tranquille. Une quinzaine de permis totalisant \$750,000 ont été émis en 1985. L'année 1984 avait été plus active avec 27 permis d'une valeur de \$3,060,000. Et ce, grâce aux travaux d'agrandissement du cégep au coût de \$751,000 et à une expansion des installations de Bombardier.

Bois-Francis

Victoriaville a doublé son sommet de 1980

◆ PLESSISVILLE — Dans la région des Bois-Francis, l'industrie de la construction a été plus que florissante en 1985 à Victoriaville, la capitale, alors que la valeur des permis émis par les autorités municipales s'est chiffrée à \$30 millions, doublant ainsi le sommet atteint en 1980.

par Fortunat MARCOUX

Elle s'est améliorée à Princeville alors qu'elle a régressé à Plessisville et à Arthabaska en dépit d'investissements importants.

Victoriaville

Dans cette ville, un nouveau sommet a été atteint, doublant presque celui de \$15.5 millions obtenu en 1980. Les investissements ont atteint près de \$30 millions au regard de \$14.5 millions en 1984 malgré une diminution de 148 du nombre de permis.

Les principaux projets majeurs concrétisés ou en voie de réalisation sont l'usine d'épuration des eaux usées (\$6,765,800), le centre administratif d'Hydro-Québec (\$8.8 millions), des HLM pour \$1.8 million, la rénovation du CLSC au coût de \$1.6 million, un complexe de 40 logements (\$1 million), des travaux sur le campus du cégep (\$900,000), le restaurant Burger King (\$500,000), les rénovations au complexe commercial Carrefour des Bois-Francis, et la relocalisation de la compagnie "Engrais chimiques Victoriaville Ltée".

Cependant, la construction résidentielle a ralenti. Trente-neuf maisons unifamiliales ou multifamiliales ont été construites comparativement à 82 en 1984.

Les investissements se sont maintenus dans le secteur commercial (\$2.1 millions) alors qu'ils ont diminué de \$9.2 à \$6.8 millions dans le domaine de réparation ou de rénovation.

Arthabaska

Dans la ville voisine d'Arthabaska, la valeur des permis a baissé à \$5.1 millions en comparaison de \$7 millions l'année précédente. Quarante-sept maisons unifamiliales

Plessisville

A Plessisville, au Pays de l'Erable, l'industrie a connu une baisse appréciable en dépit de la construction d'un complexe industriel municipal au coût de \$500,000 et de deux complexes résidentiels de 18 et de 16 logements aux coûts de \$673,000 et \$482,000.

La valeur des permis accordés par la ville s'est chiffrée à \$3 millions en comparaison de \$4.7 millions l'année précédente. 1984 avait été marquée par la construction du carrefour culturel, d'un HLM, et d'importants travaux d'amélioration de \$1.5 million à l'usine de produits laitiers Agropur.

Beauce

Une année active en construction domiciliaire et en rénovation

◆ SAINT-JOSEPH — En 1985, le secteur de la construction dans les cinq principales villes de la Beauce, soit Sainte-Marie, Saint-Georges, Beauceville, Saint-Georges Ouest et Saint-Joseph, a connu une année fort active, tout particulièrement dans la construction domiciliaire et la rénovation.

par Paul-Henri DROUIN

Pour l'ensemble de ces cinq municipalités, 1,145 permis ont été émis en 1985, soit une légère diminution de 74 permis sur l'année précédente, pour une valeur globale de \$34,403,645 ce qui représente une forte augmentation de \$13,305,279 comparativement à 1984.

La plus forte augmentation au niveau de nombre des permis a été enregistrée à Ville Saint-Georges Ouest passant de 145 à 175, alors que Sainte-Marie et Beauceville ont enregistré de forte hausse au niveau des valeurs soit de \$5,045,364 à Sainte-Marie et cela même si en 1985 on a émis 115 permis de moins qu'en 1984, tandis qu'à Beauceville la hausse des valeurs a été de

Néanmoins, 1985 s'est avérée la cinquième meilleure année au cours de la dernière décennie, et la deuxième depuis 1980.

Le nombre de nouveaux logements a presque doublé, passant de 21 à 41. Sept maisons unifamiliales ont été construites, soit autant qu'en 1984.

Dans le secteur industriel, aucun permis n'a été émis soit pour un projet d'implantation ou pour un projet quelconque d'expansion.

Princeville

A Princeville, la construction domiciliaire fut florissante, ce qui a permis à la valeur des permis d'atteindre \$2 millions au regard de \$1.4 million en 1984 alors qu'une piscine intérieure avait été construite au coût de \$1 million. Un complexe de 24 logements (\$600,000) et deux de six logements ont été construits. Huit maisons unifamiliales ont été bâties, soit six de plus qu'en 1984.

\$4,233,647 avec une baisse de 5 permis.

Sainte-Marie

Le nombre de permis émis par la ville de Sainte-Marie en 1985 a été de 425 une baisse de 115 permis sur l'année précédente, pour une valeur globale de \$12,345,364 comparativement à \$7,300,000 en 1984.

Cette augmentation est attribuable en grande partie à la construction de 15 blocs à logement et de 65 maisons unifamiliales puis à un agrandissement du centre commercial Les Galeries de la Chaudière ainsi qu'à l'émission de 342 permis pour des rénovations résidentielles, commerciales et agricoles.

Saint-Georges Ouest

Un total de 175 permis soit une hausse de 30 permis ont été émis par la ville de Saint-Georges Ouest, en 1985, pour une valeur globale de \$3,871,724 comparativement à \$2,029,276 l'année précédente.

De ce nombre, 36 permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales et 11 permis pour des maisons multifamiliales, tandis

qu'au niveau industriel le permis accordé à l'entreprise Jeans MSR était de \$260,000 soit le plus important de ce secteur et se sont ajoutés 68 permis à des fins de travaux de rénovation.

Saint-Georges

La valeur de la construction à Ville Saint-Georges, en 1985, a été un peu plus que celle de l'année précédente, passant de \$9,261,385 à \$10,561,385 soit une hausse de \$1.3 million, tandis qu'au niveau des permis on est passé de 352 à 361.

Cette municipalité a accordé des permis pour 99 maisons unifamiliales (incluant une quarantaine de condominiums), 24 permis pour des maisons multifamiliales, 3 permis pour des commerces dont un pour la construction d'un libre service ESSO d'une valeur de \$600,000 et 234 permis à des fins de travaux de rénovation.

Beauceville

En 1985, même si le nombre de permis émis par la ville de Beauceville est passé de 127 à 122 la valeur de la construction a en-

registrée une forte augmentation sur l'année précédente passant de \$1,846,375 à \$6,082,022.

Cette augmentation est attribuable à la construction d'une usine pour l'épuration des eaux usées d'une valeur d'un peu plus de \$3 millions, ainsi qu'un permis à l'entreprise Beauce-Bois d'une valeur de \$300,000.

Se sont ajoutés 4 permis pour des maisons unifamiliales, 1 permis pour une maison multifamiliale de 12 logements, 8 permis pour des maisons unifamiliales (jumelées), et 88 permis à des fins de travaux de rénovation.

Saint-Joseph

La valeur de la construction à la ville de Saint-Joseph, en 1985, est passée de \$662,330 à \$1,545,150 et le nombre de permis de 55 à 62.

De ce nombre, on a émis 11 permis pour la construction de maisons unifamiliales, 1 permis pour une entreprise d'une valeur de \$65,000 et 1 permis pour la construction d'un CLSC d'une valeur de \$350,000.

On a également émis 49 permis à des fins de travaux de rénovation.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous le rubric Carrières et Professions sont assurées à la fois numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent aux hommes et aux femmes.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CHARLESBOURG

Directeur(trice)

Nature de l'emploi:

Sous la supervision du conseil d'administration de l'Office, et conformément aux normes et règlements de la Société d'Habitation du Québec, le (la) directeur(trice) planifie, organise, dirige et contrôle les activités relatives à la location, à l'entretien et aux finances.

Qualifications requises:

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle. (Une expérience pertinente dans le domaine reliée à la fonction peut exceptionnellement compenser le manque de diplôme)
- Expérience de deux (2) ans dans un poste de responsabilité
- Connaissance socio-économique du milieu
- Compréhension et maintien des méthodes de budgétisation et de comptabilisation

Traitement:

De 26 930\$ à 37 930\$.

Modalités:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une attestation de scolarité avant le 7 février 1986.

A l'attention de M. Jacques Portelance, Président

avec la mention "CONCOURS DIRECTEUR(Trice)"

Office Municipal d'Habitation de Charlesbourg

8500, boul. Henri-Bourassa,

suite 228

Charlesbourg, Qué. G1G 5X1

N.B. Le poste est occupé par un intérim depuis le 8 juin 1983 et cette personne est éligible à postuler à l'emploi disponible

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Grogne sur le libre-échange

La grogne s'installe peu à peu à Washington où le monde politique n'apprécie guère les incertitudes canadiennes au sujet du libre-échange. Car vu du sud, le gouvernement fédéral pilote ce dossier à l'aveuglette, à la va-comme-je-te-pousse.



par
RAYMOND GIROUX

Cette perception, qui augure fort mal au moment où le Congrès américain doit donner son approbation ou au contraire signifier son refus d'ouvrir les pourparlers, n'est pas réservée à nos voisins.

Ici même, au Québec, des études secrètes mais dont les résultats partiels commencent à suinter dans les médias d'information, présagent des scénarios apocalyptiques assortissant le libre-échange canado-américain de la perte de milliers d'emplois, aussi bien dans les secteurs dits mous que dans des industries jusqu'ici prospères.

À la vérité, il semble bien que la complexité économique du Canada, que les divergences d'intérêts entre les diverses régions et les multiples secteurs d'activités, aient raison des propos et discours faciles du premier ministre Mulroney.

M. Mulroney doit d'abord affronter ses ministres. Chacun défend âprement son secteur des méfaits potentiels d'un marché nord-américain libre. Marcel Masse, par exemple, prône l'exclusion des industries culturelles des négociations. M. Joe Clark, lui, ne veut pas remettre en cause l'existence ou les pouvoirs des diverses régies de mise en marché des produits agricoles.

Ensuite, au tour des provinces. L'Ontario, pour le moins tiède sur la question, désire sauvegarder le pacte de l'automobile, justement le plus bel exemple de marché protégé.

Du côté québécois, le nouveau gouvernement suit le dossier d'extrême prudence, s'il faut en croire le ministre Gil Rémillard. Le droit constitutionnel canadien, d'après lui, accorde un droit de veto à toutes les provinces dès que se négocieront des sujets de compétence provinciale.

Si jusqu'ici la procédure a bien fonctionné, comme le rappelle le traité de Droit constitutionnel de François Chevrete et Herbert Marx, rien n'interdit de penser que le fédéral ne tentera pas de remettre ce droit en question s'il se sent coincé dans la question du libre-échange.

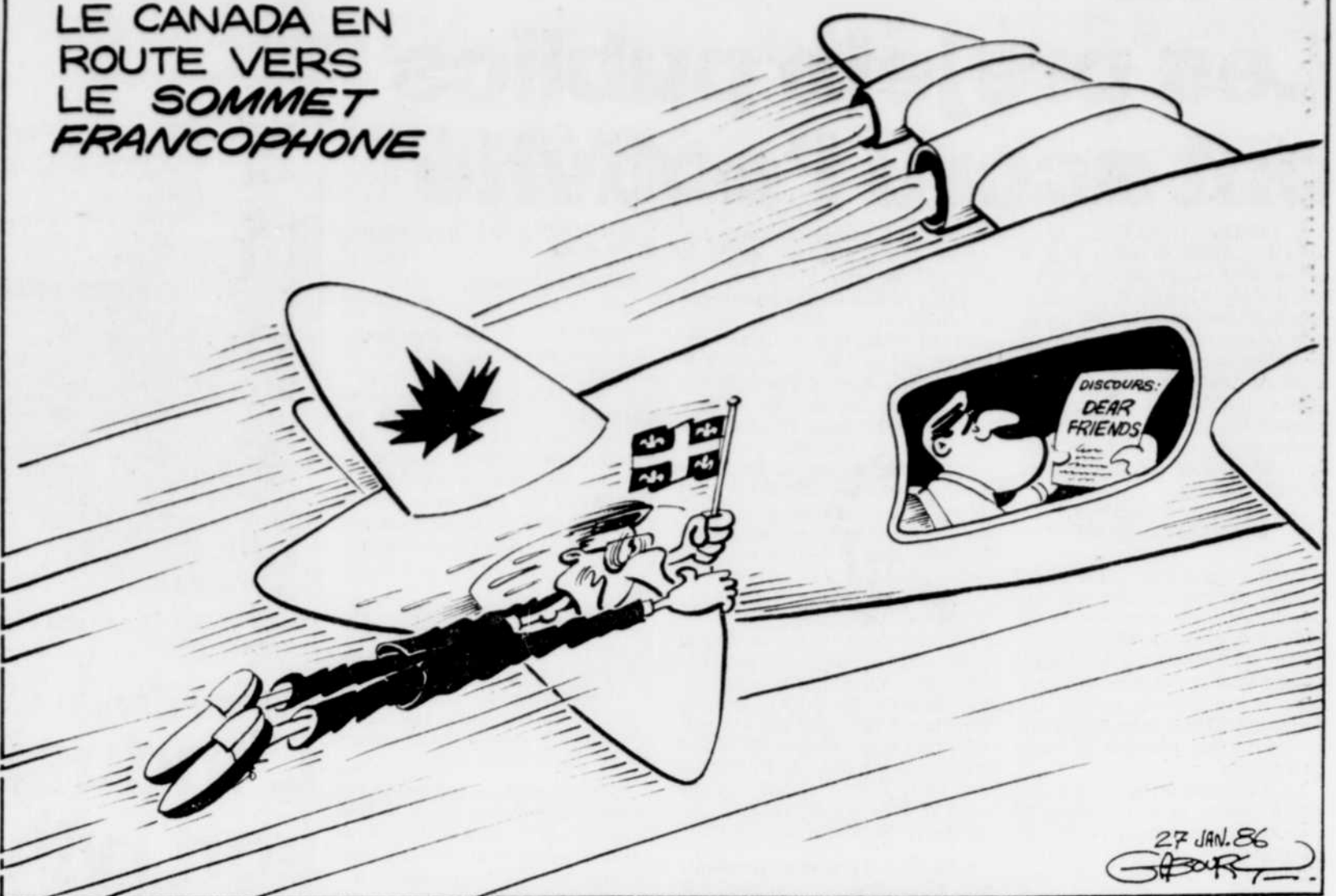
Les provinces ont toutefois raison de demeurer vigilantes et d'exiger un droit de regard sur l'avenir de leur économie. Une seule virgule mal placée dans un éventuel traité bilatéral peut coûter des milliers de pertes d'emplois.

Cette vigilance s'accompagne par ailleurs d'une obligation stricte d'informer la population des enjeux réels. Libre-échange ou pas, plus de 80 pour 100 des exportations canadiennes vers les États-Unis, l'an prochain, seront grevées de tarifs douaniers de moins de 5 pour 100. À eux seuls, les accords du GATT nous amèneront à quelques petits pas d'un commerce international désentravé.

N'oublions pas, en outre, la fort délicate question des services, une pierre d'achoppement majeure du commerce international. Le Canada, sur ce point, partage bien des préoccupations des pays du Tiers-monde mais insiste, tout comme les États-Unis, sur une négociation multilatérale dans le cadre du GATT. Une réglementation sur les services: banques, assurances, communications, par exemple, peut annuler par la bande toute une politique de libéralisation du commerce.

On ignore toujours, par ailleurs, quels seront les bénéfices économiques de l'ouverture des frontières. Le chômage se voit, les sans-travail se décomptent facilement. Mais non les promesses de développement. Avant de donner sa chemise, il faut bien s'assurer de pouvoir trouver un autre vêtement, et lequel.

LE CANADA EN ROUTE VERS LE SOMMET FRANCOPHONE



27 JAN. 86
GILBERT

LETTRES AU SOLEIL

Le racisme à la québécoise

Partout dans le monde la guerre est visuelle, que cela soit en Iran ou au Liban. On peut dire que le Québec est atteint lui aussi d'une autre forme de guerre: le racisme, une guerre hypocrite dont les armes sont les mauvaises langues.

Mais comment cacher notre accent un peu différent lorsque

l'on est de la même couleur? Je m'explique. Je suis "par mégarde" Française, Italienne ou Algérienne et je travaille avec le public québécois. En plus je suis dans la vingtaine et j'occupe un poste important et enviable, ou devrais-je dire importé et enviant? Malgré l'amour du travail, plusieurs fois l'envie de tout lâcher ne me manque pas surtout à

cause de la jalousie de celles qui m'entourent.

Sans qu'on me connaisse, ma réputation est faite: je suis la maudite "Française, Italienne ou Algérienne" du quartier. Ces paroles me sont rapportées par des gens qui viennent me consulter, des gens qui ont eu et qui ont encore des problèmes de racisme. Ce sont des personnes

comme vous et moi de la même couleur et qui viennent sur place vérifier pourquoi cela a été dit: "la Française, l'Italienne, l'Algérienne dans sa cage de verre, surtout n'y touchez pas!"

Ce n'est que peut-être après quelques minutes qu'elles se décident à raconter elles aussi leurs problèmes en tant que Québécoises face à ces racistes. Ce sont des femmes ayant un enfant de couleur adopté et qui se font dire à la garderie: "Où l'avez-vous acheté?" ou bien "La femme qui est mariée à un Noir".

Oh combien de complications et de blabla pour ou contre des gens comme vous et moi qui cherchent seulement à s'intégrer et à s'intéresser à du monde qui a les mêmes origines...

Martin Levac
Québec

Ariane Dominico
Québec

Je me reconnais coupable

(Lettre adressée à la cour municipale de Québec)

Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de \$50 comme acquittement de la contravention également jointe à mon envoi. Par ce geste je reconnais ma culpabilité à l'infraction reprochée.

J'aimerais porter à votre attention que l'agent qui a émis le billet d'assignation a commis une erreur en indiquant la date. Contrairement à ce qu'il a indiqué sur le document, l'infraction a été commise le samedi 18 janvier. Je n'ai aucunement l'intention de contester l'amende imposée à une contravention que j'estime grave en jouant sur des arguments de procédure. En effet, des personnes pourraient témoigner qu'à la date et à l'heure indiquées, je me trouvais à bord d'un autobus en route vers l'université Laval et que le véhicule à bord duquel j'ai commis l'infraction (à Québec) se trouvait à Drummondville à ce même moment.

En portant ce fait à votre attention, j'ai en tête l'idée que quelle que soit la situation, les billets de contravention devraient être écrits avec un grand soin, une erreur pouvant permettre à un contrevenant ayant déjà perdu plusieurs points d'aptitude, s'il en a les moyens financiers, de prendre le risque de comparaître afin de ne pas perdre les privilèges accordés par

un permis de conduire. De même, une personne peu en moyens, comme je le suis, ne peut risquer d'assumer des frais plus élevés et acquittera donc le montant original de la contravention.

Enfin, moi qui voyage presque exclusivement à vélo, j'estime pensif face au fait d'avoir mérité ma première contravention en automobile alors que depuis ma plus tendre enfance, je jouis de cette négligence des policiers envers les cyclistes. J'estime être un cycliste prudent mais comme aucune sanction n'est imposée lorsque je commets une infraction même grave (j'entends dangereuse), une certaine négligence ou imprudence ne peut que persister chez moi et chez tout(e) cycliste d'ailleurs.

S'il y avait une même loi pour tous, cyclistes et automobilistes, j'aurais peut-être été plus at-

tentif à la présence du panneau de signalisation dont je n'ai pas respecté les indications. En disant cela, j'espère également une application tout aussi juste des lois envers les automobilistes qui, souvent nous mettent en danger, en violant nos priorités de passage.

Les guerriers

Nos premiers ancêtres croyaient que les plus courageux parmi eux allaient au terrain de chasse heureux. Ailleurs, les meilleurs parmi les bûcheurs des mots se voient inscrits à l'Académie. Qu'est-ce qui se passe avec les anciens combattants de l'arène politique?

Depuis longtemps les méritants ont été nommés à la Chambre haute. A l'occasion pourquoi ne pas étendre aussi une invitation à un des anciens premiers ministres provinciaux?

Jamie Lewin
Sainte-Foy

Face aux collèges privés

(Lettre adressée au journaliste Jean-Claude Rivard)

À la suite de l'article paru en page B-5 du journal LE SOLEIL le 14 janvier 1986, je tiens à vous faire quelques commentaires qui, à mon sens, requièrent une rectification publique de votre part. L'erreur qui s'est glissée dans votre article intitulé "L'heure des choix douloureux" porte sur les collèges privés et ne rend pas justice à la qualité du rapport annuel de la commission.

Dans votre article vous dites: "Ils font aussi abstraction des centaines de programmes d'enseignement professionnel dispensés par les collèges privés sans contrôle étatique quant à leur contenu mais avec, toutefois, le soutien financier et la sanction des diplômes de l'État". Ces programmes dont vous faites mention (et le chiffre de centaine est plus qu'exagéré...)

sont ceux offerts par les collèges privés qui ne possèdent qu'un permis du ministère et qui, par ailleurs, ne sont aucunement financés par l'État.

Il existe trois catégories d'institutions privées de niveau collégial: celles déclarées d'intérêt public, celles reconnues pour fins de subvention et celles qui offrent de la formation collégiale à la suite de l'obtention d'un permis qui leur est délivré par le ministère. Financées en partie par l'État, les deux premières catégories sont autorisées à offrir des programmes d'État conduisant à des diplômes d'État selon un processus particulier qui diffère largement de celui qui a cours pour les collèges publics. Le processus permet cependant au ministère de contrôler les enseignements et de s'assurer de leur qualité. Ce qui les distingue des collèges privés "à permis".

Cette distinction majeure, vous en conviendrez facilement, mérite d'être relevée et présentée dans un article qui enlèvera l'erreur et l'ambiguïté contenues dans le paragraphe cité plus haut.

De plus, ce que le rapport annuel tient à souligner au sujet des collèges privés, c'est la disparité et le déséquilibre qui existent dans le processus d'autorisation des programmes professionnels entre les collèges privés et les collèges publics (cégeps) et le fait que les premiers, à l'encontre des cégeps, ne sont pas tenus de contingerer certains programmes.

Du président de la Commission de l'enseignement professionnel au Conseil des collèges...

Claude B. Simard
Québec

Le problème reste entier

(Lettre adressée au ministre Claude Ryan, de l'Éducation)

Au nom du Mouvement pour l'Enseignement privé (région de Québec), permettez-moi de vous offrir, Monsieur Ryan, nos sincères félicitations à l'occasion de votre nomination à titre de ministre de l'Éducation.

À l'aube de cette nouvelle année, le MEP Québec, qui regroupe 10 institutions pré-élémentaires et élémentaires, 25 institutions secondaires et 8 institutions collégiales privées, vous assure de sa franche collaboration et souhaite pouvoir

amorcer avec vous des discussions de fond sur la place, le rôle, le financement, la gestion des institutions privées dans le système québécois d'éducation.

Dans notre région, le cas de l'école Saint-Joseph, l'an dernier, a particulièrement souligné l'injustice faite aux écoles primaires privées non subventionnées. Le problème reste entier et se doit d'être étudié.

L'ouverture d'esprit manifesté par le Parti libéral face à l'enseignement privé nous semble de bon augure pour l'avenir: levée du moratoire, retour au mode de

financement prévu à la loi 56, véritable consultation, accès aux services du ministère.

Le MEP regroupe tous les principaux intervenants du système privé d'enseignement. Nous croyons que le MEP Québec est un interlocuteur valable parce que représentatif, et nous espérons que vous saurez faire appel à notre dynamisme et à notre connaissance du milieu.

De la présidente du MEP pour la région de Québec.

Nicole C. Vandenberg
Sainte-Foy

REVUE DE PRESSE

La pauvre Marie

Jusqu'à maintenant, 1986 n'a pas été une excellente année pour la Vierge Marie.

Après que des milliers de croyants se soient rendus à Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour contempler une icône de la Vierge et de l'enfant qui pleurait prétendument des larmes de sang, un chimiste trouble-fête annonçait qu'il s'agissait en fait d'un mélange de graisse animale et d'huile végétale.

Devant ces accusations, le propriétaire de l'icône a dans un premier temps affiché une totale insouciance, jetant le blâme sur la malencontreuse habitude de la science moderne de chercher des explications rationnelles à des phénomènes surnaturels.

Il a par la suite admis la supercherie, avouant qu'il a mis de la graisse ainsi que son propre sang sur l'icône.

Ce sont des gens comme lui qui font mauvaise presse aux miracles.

La Vierge Marie était encore sous le coup de cette désagréable affaire quand l'archevêque d'Ottawa Joseph-Aurèle Plourde a dû se porter encore une fois à son secours. Cette fois, le "villain" est l'enfant terrible du cinéma français, Jean-Luc Godard, dont le film "Je vous salue Marie" est fi-

nalement arrivé à Ottawa la semaine dernière.

L'archevêque Plourde a pressé les authentiques chrétiens à boycotter cette production, qui décrit une Vierge Marie contemporaine, enceinte, parfois sériusement dévotue, et faisant un tas de choses non mentionnées dans la Bible.

L'assistant de Mgr Plourde a déclaré le film non conforme aux Écritures, une accusation exacte mais plutôt étrange contre une production qui montre Marie en train de jouer au basketball ou de faire le plein d'essence.

L'appel de l'archevêque sera peut-être entendu par les fidèles, mais il attirera aussi au cinéma une horde d'impies curieux de voir de quoi il en retourne dans toute cette affaire.

Ce n'est sûrement pas la pire semaine pour la Vierge Marie depuis son accession à la vie publique il y a quelque 2,000 ans. Mais ce n'est pas une façon de traiter une dame. C'est assez difficile comme cela d'être une vierge ces temps-ci, sans avoir à faire affaire avec un pseudo-mystique et un cinéaste blasphemateur.

The Ottawa Citizen
(22 janvier).

Chouraqui

Cette lettre se réfère à l'article qui a paru dans LE SOLEIL de dimanche 12 janvier, sous le titre "Première bible traduite de l'hébreu au français".

Il n'est pas exact de dire que cette édition de la bible en français est la toute première traduction directement de l'hébreu au français. La plupart des versions en circulation aujourd'hui ont été traduites des textes originaux, de l'hébreu et de l'araméen pour l'Ancien Testament, et du grec pour le Nouveau Testament (...).

Il ne faut pas amplifier les variantes qui peuvent exister entre les différentes versions. André Chouraqui utilise un vocabulaire très personnel et se permet des libertés qui laissent perplexes ceux qui connaissent la bible et souvent déroutent le lecteur non initié. Par exemple, pourquoi dire "les ciels" au lieu des cieux. Qu'importe si Marc est appelé "Marcos" et Luc "Loucas", le message essentiel du livre reste le même (...).

Jean-Paul Bernier
Sainte-Foy

MONTREAL

Garneau s'inquiète de Montréal

◆ Abandonner l'entreprise traditionnelle à Montréal c'est jouer avec la vie des gens et Raymond Garneau, l'ex-banquier devenu député de Laval-des-Rapides et président du caucus libéral fédéral à Ottawa, trouve que ça n'a pas de sens ni sur le plan humain ni sur le plan économique.

par
Richard DAIGNAULT

Une nouvelle génération d'hommes d'affaires pense qu'il faut dire adieu à la pétrochimie, aux raffineries, aux textiles, à la construction de locomotives et la fabrication de chaussures.

Ces yuppies échauffent des rêves d'une mégapole de la haute technologie et de la recherche. Les vieilles entreprises? Bah, disent-ils, c'est passé. Bref, laissons les morts enterrer les morts!

M. Garneau avertit qu'à son avis, ces ambitieuses spéculations risquent de leurer le milieu des affaires à Montréal sur la pente d'une sérieuse dégringolade.

Au cours d'une entrevue avec le journaliste du SOLEIL M. Garneau a dit:

"Le problème immédiat à Montréal c'est la remise en cause de l'industrie traditionnelle de Montréal."

"C'est bien beau d'être optimiste parce qu'il s'est créé beaucoup de petites entreprises modernes, mais il reste que vouloir tout miser là-dessus en laissant tomber l'entreprise traditionnelle on prend des risques énormes."

M. Garneau parle du travailleur qui a 15 ou 20 ans d'expérience dans la construction de locomotives, à titre d'exemple.

"Je ne suis pas sûr qu'il sera facilement reclassable à brève échéance; et je ne suis pas sûr non plus que, pour le Canada, c'est approprié de ne plus avoir, chez nous, une industrie de la locomotive."

"On serait abandonné à la merci des étrangers pour toujours? Et dans l'aéronautique je ne suis pas sûr qu'on doive se fier exclusivement sur l'étranger."

"Même chose pour la chaussure. Je ne veux pas jeter de douche d'eau froide mais a-t-on oublié qu'il y a des hommes, des femmes qui travaillent?... Le secteur traditionnel à Montréal c'est 240,000 emplois, alors..."

"On scraperait tout ça en espérant d'autres sortes d'entreprises? Eh bien, moi je dis pensons-y deux fois."

Question: qui donc viendrait secourir les entreprises traditionnelles abandonnées par le secteur privé?

M. Garneau rétorque que les gouvernements peuvent et doivent intervenir. Il cite l'aéronautique. Tous les gouvernements au monde subventionnent leur aéronautique.

Pour M. Garneau c'est la même chose dans le domaine des locomotives. Si le gouvernement fédéral ne s'entendait pas avec Bombardier pour assurer la recherche et la construction d'un certain volume de production par des contrats, Bombardier mourrait.

M. Garneau pose la question: si, après cette disparition on devait inviter General Electric à Moncton à construire des locomotives nouvelles inspirées par la recherche et le développement des États-Unis?

"Bien, si c'est ça on va devenir véritablement une succursale américaine dans plusieurs secteurs et moi je ne suis pas sûr, qu'en termes de notre souveraineté politique, de la survie de notre économie canadienne, que ce seraient de bonnes décisions."

Les Montagnais et la chasse aux cariboux

Une question de survie...

Les Montagnais ont remporté une première manche dans la guerre du caribou. Le gouvernement québécois n'a pu en effet les empêcher de chasser selon leurs propres règles du jeu. Marc Saint-Pierre explique pourquoi.

◆ SEPT-ÎLES — C'est fou ce qu'il ne reste pas grand-chose d'un caribou quand un Montagnais de la Côte-Nord s'y met sérieusement.



par
Marc SAINT-PIERRE

Bien sûr, il en prélève la viande pour la consommer fraîche ou séchée et pilée, mais la tête aussi, y compris les yeux, qui passe pour un suprême mets gastronomique. Il conserve les pattes pour en extraire la moelle dont il se délectera, jusqu'à celle des petits os des sabots. De surcroît, il mettra de côté la panse et son contenu, pour notamment préparer, en y ajoutant le sang, du gras et un peu de viande, un boudin "à la montagnaise".

Si d'aventure le caribou est une femelle pleine, il en donnera prioritairement les foetus aux vieillards et aux femmes enceintes. La cervelle, il ne la mangera pas; il s'en servira pour préparer une mixture en vue de tanner la peau qui deviendra bientôt moccasin, manteau et notamment une babiche à raquette hors ligne.

"Les Montagnais mangent tout, tout, a expliqué un chasseur de caribou. Sauf le panache et les poumons."

"Nous n'avons pas encore trouvé quoi faire avec les poumons", a-t-il ajouté avec l'humour particulier à sa culture.

S'il lui reste de la viande, ou même s'il n'en a pas en trop, il en donnera à son ou ses voisins.

Quand la famille, les proches et les voisins auront tout mangé le caribou, le chasseur montagnais chassera justement ses raquettes en babiche de caribou pour aller chasser à nouveau.

En raccourci, c'est le plus souvent ainsi que les choses se passent chez les Montagnais. Ceci, depuis des millénaires.

Le poids des traditions

Bien sûr, les méthodes de chasse ont changé. Et elle est loin l'époque où les chasseurs montagnais poursuivaient les cariboux sur les grandes rivières pour les tuer à la lance.

Aujourd'hui, les Montagnais ont des fusils et, s'il n'y a plus de "chaman" pour désigner aux chasseurs le bon endroit où tendre une embuscade, la motoneige, voire le

train ou l'avion, les emmènent sur les lieux de la chasse.

Ils peuvent aussi, le cas échéant, avaler comme tout le monde de la pizza et des "macdo". Mais le caribou n'en demeure pas moins la plus importante source de nourriture "traditionnelle" pour les Montagnais de la Côte-Nord. Somme toute, la préférée et la première gustativement.

Dans la culture montagnaise, le caribou occupe la première place. Naguère, ils comptaient surtout sur lui pour survivre. En conséquence, cet animal prend une large place dans les légendes et la chronique montagnaises.

A tout seigneur tout honneur, l'esprit du caribou était le dernier à pénétrer dans la tente tremblante du "chaman" quand ce dernier y faisait venir un à un tous les animaux pour négocier une chasse, racontant les vieux Indiens. Si la tente tremblante bougeait à peine quand, par exemple, y arrivait l'esprit du lagopède ou du lièvre, elle se renversait en revanche presque jusqu'à terre quand enfin y venait l'entité caribou.

Les Montagnais ne pensent pas en termes de pyramide écologique comme dans les sociétés blanches. Mais si c'était leur façon de voir, ils placeraient sans aucun doute le caribou tout au sommet.

Une solidarité culturelle

C'est tout ça que sont allés sentir et voir les Montagnais de Sept-Îles-Malioténam et des représentants d'autres bandes à l'arrivée du train de Schefferville, il y a une semaine.

Et défendre. L'Indien moyen a



Le caribou est la plus importante source de "nourriture" traditionnelle du Montagnais.

retenu de la décision du titulaire du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte, d'imposer des permis aux chasseurs montagnais de Sept-Îles-Malioténam et Schefferville qu'il s'agit d'une nouvelle tentative du gouvernement des Blancs de limiter, voire d'interdire, l'accès à ce qui a toujours appartenu à son peuple.

Des permis, dans l'esprit du ministre Picotte et, avant lui, celui du ministre Jacques Brassard, c'est pour bien gérer cette ressource caribou dont le troupeau du Nou-

veau-Québec, le plus important au monde, se situe à quelque 450,000 têtes. Question de principe aussi et seulement puisque le caribou n'est pas en danger en tant qu'espèce: tout le monde, dans une société, se doit d'en respecter les règles, estime-t-on au MLCP.

Et puisque les chefs ne voulaient pas entendre parler des permis, le MLCP a décidé de les expédier par la poste directement aux chasseurs. A la va-vite, semble-t-il, puisque des permis ont été émis au nom de vieux chasseurs qui re-

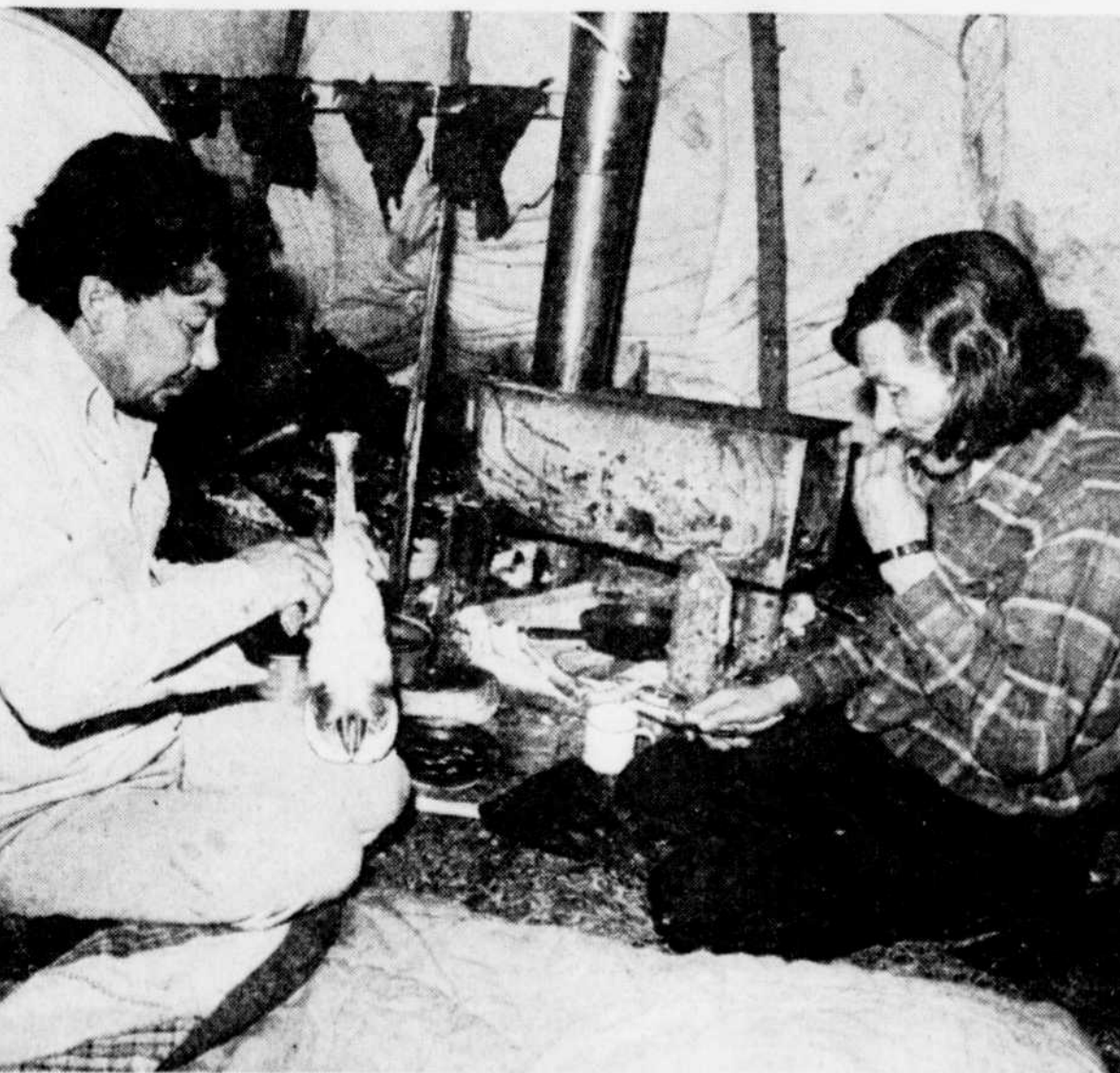
posent depuis longtemps sous six pieds de bonne terre indienne...

Pour les Montagnais, leur chasse au caribou doit s'appuyer sur leurs règles à eux. Pas question de permis, en outre, qui leur ferait troquer ce qu'il estime un droit de toujours contre un privilège tel que défini par la Loi de la conservation et de la mise en valeur de la faune du Québec. "Un privilège, ça se donne et ça s'enlève au gré des humeurs de sa majesté la Reine," leur ont enseigné leurs contacts avec la société blanche.



Le troupeau de cariboux du Nouveau-Québec, avec ses 450,000 têtes, est le plus important au monde.

... et d'identité culturelle



Quand un caribou tombe entre les mains d'un Montagnais, il n'en reste plus grand-chose à part les poumons dont ils ne savent pas encore quoi faire.

◆ Donc, les Montagnais avaient bougé culturellement et politiquement quand ils se sont rendus accueillir leurs chasseurs à la gare du train de Sept-Îles.

Un geste symbolique

Dans cette foule de quelque 400 personnes, tous les groupes d'âges et presque toutes les bandes montagnaises étaient représentées. Les jeunes gens dont l'école blanche a plus ou moins brisé les racines aussi et qui traînent désœuvrés dans les villages. Et même des représentants de la bande de North-West River, au Labrador, qui en ont vu pas mal avec le gouvernement terre-neuvien.

Les résultats de la chasse n'étaient pas aussi bons qu'anticipés. Quelque 150 têtes seulement alors que le chef Chrysologue Ambrose, de Sept-Îles-Malioténam, avait espéré que chacun de ses chasseurs rapporte symboliquement deux cariboux. Symboliquement, parce que les chasseurs sportifs blancs ont justement droit à deux cariboux tant pendant la période de chasse de printemps que celle d'automne.

Les froids terribles de la semaine précédente avaient cependant limité l'effort de chasse.

Les velléités de Québec avaient fait long feu devant la solidarité des Montagnais. Une solidarité qui s'est manifestée à tous les niveaux bien que les agents de conservation du MLCP aient manifesté leur présence tout au long de la chasse dans la région de Schefferville.

Ce n'est pas sans raison que les

chefs de la plupart des autres bandes montagnaises s'étaient rendus prêter main forte à leurs collègues de Sept-Îles-Malioténam et Schefferville.

Même les Naskapi, ethnique voisine des Montagnais, ont fait un geste. Ils ont offert leurs propres captures à leurs voisins.

Les chefs Chrysologue Ambrose et Philippe Piétachau, de Mingan, ont fait des déclarations pleines de fierté à leur descente du train. "Nous allons continuer à chasser pour nourrir notre monde", a dit le premier en notant que la tentative de Québec de distribuer les permis par la poste constitue une ingérence dans les affaires des Indiens. "Nous continuerons à chasser le caribou où qu'il se trouve", a dit le second, soulignant par là que le territoire indien n'a que faire des frontières imaginées par les Blancs.

Les chefs Montagnais, et en particulier Chrysologue Ambrose, avaient de quoi se frotter les mains et ils l'auraient fait si ce geste avait été dans leur nature.

Ils venaient de remporter la première bataille dans la guerre du caribou.

La population de Sept-Îles ne s'est pas émue de cette guerre du caribou. Elle est habituée à faire ses affaires et à laisser à ses proches voisins autochtones vaquer aux leurs.

Néanmoins, sa sympathie irait plutôt aux Montagnais. "On ne peut pas tout leur enlever tout de même. Et, en plus, leur chasse au caribou n'enlève rien à personne", évalua récemment une sept-illienne.

LE MONDE

Le Conseil militaire ougandais est dissous

◆ NAIROBI (d'après AFP et AP) — Le chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), le mouvement de guérilla ougandais qui a achevé de prendre Kampala au cours du week-end, a annoncé hier soir, la dissolution du Conseil militaire au pouvoir depuis six mois et la formation d'un Conseil national de la résistance transitoire.



Yasser ARAFAT



Le roi Hussein

Hussein et Arafat tentent d'éviter la rupture

◆ AMMAN (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie et le chef du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP), M. Yasser Arafat, se sont rencontrés à nouveau hier soir à Amman, deux heures après la fin d'une première réunion de travail, a-t-on appris de source sûre à Amman.

Ce tête-à-tête entre le souverain jordanien et le chef de l'OLP a pour but de permettre aux deux hommes d'examiner les options politiques auxquelles ils sont confrontés, après le refus de l'OLP de reconnaître les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, a-t-on appris de source bien informée à Amman.

Le refus de l'OLP, annoncé la semaine dernière de source palestinienne autorisée et confirmé depuis par différentes sources, ne devrait pas entraîner une rupture entre la centrale palestinienne et la Jordanie, estime-t-on de sources concordantes. De part et d'autre, on pense en effet que l'OLP et la Jordanie sont liées par une "alliance stratégique" et ont trop d'intérêts communs pour se "tourner le dos".

M. Arafat doit, pour expliquer son refus, faire valoir auprès du roi Hussein le manque de crédibilité des États-Unis et l'absence de garanties de l'administration américaine. Dans ces conditions, la centrale palestinienne estime que son acceptation des résolutions 242 et 338 ne permettra pas nécessairement sa participation à une conférence internationale, parrainée par les États-Unis et l'Union soviétique, a-t-on indiqué de source palestinienne autorisée à Amman.

L'organisation palestinienne estime que les États-Unis veulent entraîner la Jordanie et la Syrie à participer à une conférence internationale avec des Palestiniens qui ne sont pas membres de l'OLP, a-t-on indiqué de même source. Le chef de l'OLP doit enfin "expliquer" au souverain hachémite que le peuple palestinien souhaite un drapeau palestinien. L'établissement d'un État indépendant et, ensuite, une confédération avec la Jordanie, a-t-on ajouté de même source.

Cette nuance avait été introduite lors de la réunion des instances dirigeantes palestiniennes à Bagdad le 13 janvier. L'accord jordanien-palestinien du 11 février souligne en effet le droit à l'autodétermination du peuple palestinien dans le cadre d'une confédération arabe entre les États jordaniens et palestiniens sans faire mention d'un "État indépendant".

De sources concordantes, on relève que les responsables jordaniens, bien que déçus du rejet palestinien des propositions du roi Hussein, se montrent compréhensifs face à l'attitude de l'OLP et estiment que l'administration américaine n'en a pas assez fait pour encourager la centrale palestinienne.

De source diplomatique occidentale à Amman, on indique que les États-Unis font pression sur la Jordanie afin qu'elle mette sur pied une délégation jordanio-palestinienne dont les membres palestiniens ne soient pas membres de l'OLP, qui entamerait un dialogue préparatoire avec l'administration américaine.

M. Murphy, qui a récemment rencontré le roi Hussein à Londres, aurait précisé que l'OLP étant incapable de se décider à s'engager dans un processus de paix, elle ne représente plus les "espoirs" des Palestiniens, a-t-on ajouté de même source.

Le roi Hussein a reçu hier soir, peu avant son tête-à-tête avec le chef de l'OLP, M. Rocky Sudders, assistant du secrétaire d'État adjoint américain pour les affaires du Moyen-Orient, Richard Murphy.

Par ailleurs, de source bien informée à Amman, on indique que M. Watt Cluverius, autre conseiller de M. Murphy, se trouve également dans la capitale jordanienne.

Weizman chez Moubarak

◆ JERUSALEM (AFP) — Le porte-parole de M. Ezer Weizman a confirmé hier en fin d'après-midi la rencontre hier au Caire de ce dernier avec le président égyptien Hosni Moubarak.

M. Weizman, ministre sans portefeuille et ancien ministre de la Défense, a effectué ce voyage avec l'accord de M. Shimon Peres, premier ministre, dont il est un des proches au sein du gouvernement d'Union nationale, et à la suite d'une invitation du chef de l'État égyptien, a précisé le porte-parole.

L'ancien ministre de la Défense est accompagné dans la capitale égyptienne de M. Abraham Tamir, directeur général de la présidence du conseil, a poursuivi le porte-parole. Ce dernier s'est, par ailleurs, contenté d'indiquer que les discussions ont "sans doute porté sur la préparation d'un éventuel sommet Moubarak-Peres et sur la question de l'enclave de Tabá".

"Les deux hommes ont probablement discuté du renouveau proposé par l'Agence pour le rapport sur la fusillade de Ras Bourka dans le Sinaï", a-t-il poursuivi.

Le refus de l'Égypte transmis la semaine dernière par M. Mohammed Bassiouny, chargé d'affaires égyptien en Israël, de transmettre le rapport de la commission d'enquête sur cette fusillade, qui a fait sept morts parmi des touristes israéliens en octobre, a provoqué une levée de bouilliers parmi les responsables israéliens, notamment ceux du Likoud, la deuxième formation du cabinet d'Union nationale.

meilleure des États-Unis. "Nous sommes disposés à nous sacrifier pour défendre la révolution libyenne et la dignité de la nation arabe", a ajouté le même officier cité par l'Agence.

Le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne, rappelle-t-on, s'était embarqué vendredi à bord d'une vedette libyenne pour se rendre au parallèle 32,5. Selon JANA, il a affirmé que des combats pouvaient survenir "à n'importe quel moment" au moment des manœuvres aéronavales américaines au large du golfe de Syrie.

après neuf jours de combats qui ont fait des centaines de victimes, morts et blessés.

Un peu plus tôt dans la journée, M. Museveni avait rencontré les ambassadeurs américain et britannique ainsi qu'un représentant de la Communauté économique européenne à Kampala, a-t-on appris de source britannique à Nairobi. Les quatre hommes ont discuté de problèmes relatifs à l'évacuation des étrangers et au rétablissement des services d'eau, d'électricité et de téléphone à Kampala, a-t-on précisé de même source.

Environ 70 Canadiens se trouveraient toujours en Ouganda. La plupart d'entre eux sont des missionnaires ou des membres d'organisations non gouvernementales et vivaient à l'extérieur de Kampala.

Un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères à Ottawa, Colette Dery, a précisé que l'ambassade britannique en Ouganda s'occuperait des ressortissants canadiens si nécessaire.

M. Museveni, dans un discours à la nation, a également offert un dialogue aux autres groupes armés représentés dans le conseil militaire dont il venait d'annoncer la dissolution.

Il a demandé aux fonctionnaires de rester à leur poste, a poursuivi Radio-Ouganda, et a aussi décrété la suspension de toutes les transactions en devises.

Les tirs avaient pratiquement cessé hier dans la capitale, indique-t-on de sources diplomatiques. Les fuyards de l'armée du président Tito Okello se repliaient sur Jinja, à une cinquantaine de kilomètres à l'est, vers le Kenya.

Scènes épouvantables
Les témoignages qui parviennent à Nairobi décrivent d'épouvantables

scènes de meurtres gratuits, viols, pillages, des civils par les loyalistes en déroute.

Certains témoins cités hier par les journaux kenyans racontent comment ils ont vu des soldats égorger des habitants de Kampala dans la rue, avant de s'enfuir.

En l'absence de bilan, le chiffre de plusieurs centaines de tués et blessés militaires est le plus couramment cité ici, sans compter de nombreuses victimes civiles. La population ougandaise, victime de coups d'État et des dictatures comme celles d'Iddi Amin Dada dans les années 70 — qui a fait au moins 300,000 morts — a payé un lourd tribut aux luttes pour le pouvoir depuis l'indépendance en 1962.

Hier s'était réfugiée dans les églises et les bâtiments publics pour échapper aux combats, notamment à l'artillerie, s'est rassemblée pour accueillir les vainqueurs. Dans l'après-midi, précise un diplomate, un des rares témoins des événements de ces derniers jours, le système radio de certaines ambassades étant le seul lien entre l'Ouganda et le Kenya.

Les responsables de la NRA se



Le porte-parole de l'Armée internationale de résistance, M. Eriya Kategaya, annonçant, hier à Nairobi (Kenya), la chute de Kampala.

sont déclarés prêts à poursuivre le combat dans le reste du pays (dont ils occupent déjà l'ouest, le sud-ouest et la capitale) si nécessaire. Ils se sont cependant dits disposés à discuter avec le général Okello.

Sud-Yémen

Le retour à la normale se confirme

◆ ADEN (AFP) — Le retour à la normale s'est confirmé hier à Aden où, selon la radio officielle, le Conseil des ministres a tenu sa première réunion depuis le coup de force du 13 janvier, sous la présidence du président provisoire du Yémen du Sud et premier ministre, M. Haidar Abou-Bakr Al-Attas.

Toutefois, selon l'Agence d'information du Golfe GNA, des foyers

de tension assisteraient à la périphérie d'Aden, où les dégâts sont "indéterminables", selon le correspondant de l'AFP dans la capitale sud-yéménite.

Aucune information n'était par ailleurs disponible en ce qui concerne la situation dans les cinq autres gouvernorats (départements) du pays.

La première réunion du gou-

vernement sud-yéménite a été principalement consacrée, selon Radio-Aden, à l'examen des mesures à prendre pour réparer les dégâts après les combats acharnés de blindés et les bombardements de l'aviation qui ont entraîné l'effondrement de certains immeubles, notamment dans le quartier de Tawahi, dans la région du port et celui de Khormaksar, où se trouvent les ambassades.

Portugal: duel gauche-droite le 16 février

◆ LISBONNE (AFP) — Le duel droite-gauche du second tour opposera, le 16 février, M. Freitas do Amaral à M. Mario Soares, les deux concurrents arrivés en tête hier au premier tour des élections présidentielles portugaises.

Le candidat de la droite, M. do Amaral, arrive en tête avec une large avance. Appuyé par le CDS (Centre démocratique social), dont il est le fondateur, il a aussi bénéficié du soutien du PSD (Parti social démocrate) que dirige l'actuel premier ministre, M. Aníbal Cavaco Silva.

Après le dépouillement de la quasi-totalité des bulletins, les services officiels accordaient 46,4 pour 100 des voix à M. do Amaral, 25,4 pour 100 à M. Mario Soares, 20,7 pour 100 à M. Francisco Salgado Zenha et 7,3 pour 100 à Mme Maria Lourdes Pintasilgo.

Les états-majors des rivaux à gauche de M. Soares, M. Zinha et Mme Pintasilgo, ont déjà indiqué qu'ils appelleraient au second tour à voter pour M. Soares.

La stratégie qu'adopterait le Parti communiste reste inconnue. Le PCP n'a cessé d'attaquer M. Soares pendant la campagne électorale et avait critiqué sa politique anti-sociale quand il était premier ministre, du printemps 1983 à l'automne 1985.

Enfin, les premiers résultats révèlent l'échec du président sortant, Aden, à l'examen des mesures à prendre pour réparer les dégâts après les combats acharnés de blindés et les bombardements de l'aviation qui ont entraîné l'effondrement de certains immeubles, notamment dans le quartier de Tawahi, dans la région du port et celui de Khormaksar, où se trouvent les ambassades.

Participation élevée

Une fréquentation des bureaux de vote qu'on peut considérer, selon les observateurs, comme élevée, a été notée toute la journée d'hier à l'occasion du premier tour de l'é-

lection présidentielle portugaise.

Ni le soleil chaud qui a incité de nombreux citoyens à se rendre au bord de la mer (il y avait beaucoup d'amateurs de surf le long des plages) ou à la campagne, ni la succession rapprochée des consultations (trois scrutins en quatre mois: législatives le 6 octobre, municipales le 15 décembre et présidentielles ce 26 janvier), n'ont découragé les électeurs portugais.

Dans les principaux centres de Lisbonne et de Porto, les électeurs se sont pressés aux urnes et, de l'avis des scrutateurs, le taux d'abstention a été inférieur à celui relevé lors des législatives d'octobre (27,8 pour 100) et se situe nettement au-dessous de celui constaté (36,1 pour 100) aux municipales de décembre, le plus important depuis 1974.

Selon les gouverneurs civils (préfets) de Porto et de Setúbal, la participation au vote pourrait même se situer aux environs de 80 pour 100.

La personnalisation de la campagne présidentielle menée "à l'américaine" a sans doute incité les électeurs à venir exprimer une opinion avec l'intention d'appuyer "leur candidat" au premier tour, peut-être plus qu'à se prononcer pour un programme. Le second tour ne sera en effet qu'une confrontation droite-gauche dont le vainqueur sera, de toutes façons, le premier président civil depuis soixante ans.

Le déroulement du scrutin n'a donné lieu à aucun incident. Seules images insolites: les malades hospitalisés et les invalides ont été amenés sur des brancards ou des fauteuils roulants jusqu'aux urnes grâce aux secouristes de la Croix-Rouge et aux pompiers.



Elle attend le pape

Cette jeune Indienne de Goa exhibe fièrement un portrait du pape Jean-Paul II dans la basilique Bom Jesus de cette ville, où se trouvent conservés des reliques et le corps de saint François Xavier. Le souverain pontife se rendra en visite en Inde début février et y fera en 10 jours le tour de 14 villes différentes. Il y a 13,5 millions de catholiques romains en Inde.

Affaire Westland

Mme Thatcher promet "toute la lumière"

◆ LONDRES (AFP) — La première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, s'est défendue hier de l'accusation "d'incompétence" dans l'affaire Westland, et a affirmé que, loin de démissionner, elle avait toujours l'intention de conduire son parti à une troisième victoire électorale.

Pressée, lors d'une interview à la

quatrième chaîne de télévision, de préciser son propre rôle dans l'affaire Westland, Mme Thatcher a affirmé qu'elle ferait "toute la lumière", aujourd'hui aux Communes, sur la crise qui a précipité, vendredi, la démission du ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Leon Brittan.

L'affaire Westland, a-t-elle re-

Duvalier dissout la police politique

◆ PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le président Jean-Claude Duvalier a dissous la police politique haïtienne et a procédé à d'importantes changements au sein de l'armée, a annoncé hier après-midi, un communiqué officiel.

Douze officiers supérieurs ont été mis à la retraite par le président Duvalier qui a également remplacé les commandants de deux unités de combats stratégiques des forces armées: le bataillon tactique des carnières Dessalines et le corps d'in-

tervention anti-guérilla des Léopards, ainsi que les responsables de l'aviation et de la marine haïtiennes. Le président Duvalier a d'autre part décidé de dissoudre la brigade anti-contrôle.

Mgr Tutu quitte les USA avec \$500,000

◆ SANTA MONICA, États-Unis (AFP) — L'évêque sud-africain Desmond Tutu a quitté les États-Unis dans la nuit de samedi à dimanche pour l'Afrique du Sud à l'issue d'une tournée de trois semaines qui lui a permis de recueillir plus de \$500,000 de dons pour les Noirs d'Afrique du Sud.

Les victimes de la répression du gouvernement de Pretoria vont être heureuses de savoir qu'elles ne sont pas seules, que le monde a un cœur", a affirmé le prix Nobel de la paix au cours d'une réception donnée samedi soir en son honneur au domicile de l'actrice Jane Fonda à Santa Monica, en Californie, en présence de nombreuses personnalités.

Mgr Tutu s'est félicité de cette tournée dans douze villes américaines où il a notamment participé, à Atlanta, aux cérémonies marquant le 57^e anniversaire de la naissance du pasteur Martin Luther King, apôtre des droits civiques aux États-Unis assassiné en 1968.

gouvernement n'avait pas refusé de jouer avec le reste de l'équipe", a déclaré le premier ministre pour M. Heseline "voulait les avantages" de la responsabilité collective de gouvernement, "mais pas sa discipline".

Le gouvernement avait décidé de laisser les actionnaires du fabricant britannique d'hélicoptères choisir eux-mêmes entre l'offre de participation du consortium européen et celle du groupe américano-italien Sikorsky-Fiat.

Mme Thatcher, depuis six ans et demi à la tête du gouvernement, a clairement réaffirmé son désir de mener le Parti conservateur à une troisième victoire électorale consécutive, d'ici juin 1988, ajoutant: "Je pense que je me rendrai compte du moment où je devrai partir".

Selon un sondage publié hier par l'hebdomadaire The Observer, les trois quarts des Britanniques estiment que Mme Thatcher a mal géré la crise, et 43 pour 100 pensent qu'elle devrait démissionner.

EN BREF

Challenger: départ ce matin?

CAP CANAVERAL (AFP) — La NASA a décidé samedi soir de reporter de 24 heures le lancement de la navette spatiale Challenger, qui était prévu pour dimanche à 9h36 GMT, les conditions météorologiques étant trop défavorables au-dessus du Cap Canaveral. Le lancement était prévu pour ce matin à 9h36 HNE, a précisé l'Agence spatiale américaine (NASA). La décision a été prise une heure avant que ne débute le relissage de l'énorme réservoir de carburant de la navette, qui doit effectuer une mission de six jours en ayant pour la première fois comme passager un professeur, M. Christa McAuliffe.

Marcos ferme les écoles

MANILLE (d'après AP) — Le président Ferdinand Marcos a ordonné la fermeture des écoles hier, soit dix jours avant les élections présidentielles du 7 février aux Philippines, un geste qui, aux yeux de l'opposition, ne présage rien de bon. Selon un communiqué du palais présidentiel, cette suspension des cours "à tous les niveaux" permettra aux étudiants de rentrer chez eux pour voter et faciliter ainsi la transformation des salles de classe en bureaux de vote. Par le passé, le président Marcos suspendait les cours un ou deux jours seulement avant la tenue du scrutin. "Cette décision n'a rien de logique mais elle fait partie des scénarios les plus sinistres dont nous avons entendu parler", a dit un membre de l'opposition, selon qui M. Marcos cherche en fait à créer une atmosphère d'incertitude et de faux désordres pour justifier une éventuelle annulation de l'élection.

Explosion au Chili: 28 morts

LIQUIQUE, Chili (AFP) — Une colonne de fumée noire s'élevait toujours, hier, au-dessus de l'usine de la firme d'armement chilienne Cardoen, située dans le désert d'Atacama, où une violente explosion a fait samedi 28 morts et 11 blessés parmi le personnel, selon divers témoignages. La police chilienne avait annoncé samedi que 25 à 30 personnes avaient péri dans l'accident et que plus de 15 avaient été blessées. Alors que les premières informations non officielles faisaient état de l'explosion d'une bombe de forte puissance fabriquée par la firme, près du port d'Iquique, à 1,900 km au nord de Santiago, des responsables de Cardoen ont indiqué que la déflagration se serait en fait produite dans la section où sont fabriqués des explosifs moins puissants. Les premiers témoins parvenus sur les lieux ont affirmé que les corps des victimes avaient été dénichés et projetés dans un rayon de 600 mètres. Des proches des victimes ont par ailleurs indiqué qu'ils avaient l'intention d'engager des poursuites contre la firme, l'accident ayant eu lieu, selon eux, "en raison de l'absence de mesures de sécurité".

Soldat népalais tué au Liban

TEEL-AVIV (AFP) — Un soldat népalais de la FINUL et une femme ont été tués samedi et sept personnes blessées, lors d'un bombardement d'artillerie déclenché par les miliciens de FALS (Armée du Sud-Liban, armée et entraînée par Israël) contre le village de Kafrnath, au Sud-Liban, a-t-on appris hier de source militaire israélienne. Des officiers israéliens ont rencontré hier matin à Nakoura (Sud-Liban) des officiers supérieurs de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) en vue de mettre fin à la tension provoquée par la mort du soldat népalais, a-t-on ajouté hier matin de source militaire israélienne. Selon les responsables de FALS, une de leurs unités avait été attaquée à partir du village bombardé.

Carambolage en chaîne: 8 morts

MARION, États-Unis (AFP) — Huit personnes ont trouvé la mort et huit autres ont été blessées, samedi sur une autoroute à proximité de Marion (Arkansas), lors d'un carambolage en chaîne provoqué par le brouillard, ont annoncé les autorités locales. L'un des blessés est dans un état critique. Huit camions et 27 voitures se sont embourbés sur une autoroute longeant la rivière Mississippi. "C'est la collision en chaîne typique", a déclaré un porte-parole de la police de l'État d'Arkansas, M. Howard Smith.

ÉCONOMIE

Attention à la publicité REER

♦ La campagne 1985 de vente de régimes enregistrés d'épargne-retraite bat son plein, et les institutions rivalisent d'ingéniosité pour rendre leur proposition la plus intéressante possible.

Ces institutions n'ont pas vraiment le choix. Etant donné que le capital REER devient imposable à l'encaissement, des directives les obligent à effectuer ces virements.

FINANCE

par
Marc
LESTAGE



Les contribuables doivent cependant effectuer quelques vérifications au risque de s'engager un peu trop vite à cause d'une réclamation mal interprétée.

En effet, certaines institutions ont la regrettable habitude de ne pas préciser suffisamment de quelle façon est calculé le rendement d'intérêt promis sur leur programme.

Lorsqu'on vous offre un rendement qui semble vraiment sortir de l'ordinaire, il importe de vérifier trois points:

S'agit-il du rendement payé par ce genre de placement depuis quelques années? Dans ce cas, rien n'assure que le rendement sera comparable durant la prochaine année.

S'agit-il du rendement promis pour une très longue période? Une institution peut offrir un excellent rendement sur plus de cinq ans et avoir des taux inférieurs à la concurrence à moyen et court terme. Dans ce cas, il faut confier à cette institution que vos placements à long terme.

Le taux d'intérêt annoncé précède-t-il qu'il s'agit d'intérêt composé? Cet aspect est très important. Une institution qui reçoit un dépôt de \$1,000 pour cinq ans à 10 pour 100, à intérêt composé, offre tout autant qu'une autre institution qui promet de payer 12,2 pour 100 sur cinq ans, d'intérêt "régulier" payable à l'échéance.

En effet, on arrive bien à 12,2 pour 100 si on divise le total de l'intérêt composé de 10 pour 100 accumulé à chaque année durant cinq ans (\$610), par le nombre d'année de participation.

L'impôt qui est perçu à l'encaissement du REER

Certains contribuables sont surpris de découvrir que l'institution où ils ont enregistré leur programme d'épargne-retraite effectue des prélèvements pour le compte du service du revenu, lors de chaque encaissement.

Il peut arriver, pour de petits retraits, qu'on n'effectue aucun prélèvement. Généralement, toutefois, on retient 18 pour 100 sur des retraits de moins de \$15,000 et de 30 pour 100 jusqu'à \$30,000 à moins qu'il soit entendu, avec le fiduciaire d'une proportion différente.

Cette pratique ne doit d'ailleurs causer aucun préjudice permanent aux contribuables qui ont toujours l'occasion de régler leurs comptes avec le fisc en préparant leur déclaration de revenu. C'est à ce moment qu'il devient possible d'encaisser les acomptes à l'impôt faits en trop ou d'établir le solde exact qui reste à payer.

Le rendement des REER des sociétés d'assurance

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes vient de lancer une campagne visant à promouvoir l'achat de REER dans les sociétés d'assurance-vie.

Au nom des compagnies d'assurances, l'ACCAP rappelle que seuls les REER souscrits auprès d'une compagnie d'assurance jouissent de l'insaisissabilité, pour autant qu'un conjoint, un enfant ou l'un des parents est désigné comme bénéficiaire.

Par ailleurs, l'association tente aussi de dissiper "l'impression" que les compagnies d'assurances paient généralement un rendement inférieur sur leurs REER par rapport aux autres institutions financières.

Au terme d'un sondage, l'ACCAP a dressé un tableau qui tend à préciser, selon leur porte-parole, Mme Hélène Fournier, que les sociétés d'assurance-vie offrent des produits très compétitifs.

La documentation rappelle, enfin, que les REER qu'offrent les sociétés d'assurance-vie prennent la forme de contrats de "rente différée" destinée à être utilisée à la retraite.

Cela veut dire que ces contrats permettent généralement de verser des cotisations supplémentaires et que, à la fin de la période d'intérêt garanti, les cotisations peuvent être réinvesties d'office au taux d'intérêt actuel, à moins que le titulaire décide de les encaisser.

Politique d'autosuffisance agro-alimentaire

Michel Pagé croit que le PQ est "allé trop vite"



Le ministre Michel Pagé, qui doit se déplacer en chaise roulante depuis qu'il a eu un accident de ski en décembre, estime que certains programmes d'autosuffisance établis par son prédécesseur ont été lancés sans préparation adéquate.

♦ (D'après PC) — Le précédent gouvernement péquiste est "allé trop vite" dans sa politique d'instaurer l'autosuffisance agro-alimentaire au Québec, croit le nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Michel Pagé.

Dans une interview accordée à la Presse canadienne, M. Pagé a affirmé que certains programmes d'autosuffisance établis par son prédécesseur Jean Garon ont été lancés sans préparation suffisante.

"Je souscris à l'autosuffisance agro-alimentaire, mais pas à n'importe quel prix", a affirmé le nouveau ministre de l'Agriculture.

Dans certains secteurs, comme la production de veau, il y a eu des échecs lamentables et certains producteurs ont vu l'oeuvre de toute leur vie ruinée, croit le ministre.

Comme c'est le gouvernement qui subventionne les producteurs en cas de déficit ou d'échec, les subventions poliment appelées "de stabilisation" ont atteint \$114 millions l'an dernier, un chiffre que le député de Portneuf trouve trop élevé.

"Pour que je souscrive à l'autosuffisance, il faudra des objectifs précis et de sérieuses garanties de les atteindre", a dit M. Pagé.

Commercialisation

M. Pagé compte bien mettre l'accent sur la commercialisation des produits agricoles québécois.

Le secteur agro-alimentaire donne du travail à 400,000 Qué-

bécois et brasse des affaires de \$12 milliards par année, rappelle-t-il. La mise en marché de ces produits nécessite d'abord une qualité dans la production des aliments.

M. Pagé s'est empressé, dès la mi-décembre, d'aviser le sous-ministre responsable de l'inspection des aliments et de la santé animale, M. Louis Bernard, d'être particulièrement vigilant. Pas question au Québec de connaître un "scandale" aux relents de thon.

Puis il faut améliorer la commercialisation des produits québécois tant sur les marchés internationaux qu'à l'intérieur même de nos frontières.

A cet égard, le ministre entend faire en sorte que les délégués commerciaux des Maisons du Québec à l'étranger soient sensibilisés aux produits agro-alimentaires québécois.

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SO-QUIA) sera appelée à développer la recherche sur la commercialisation. Sur le marché interne, tout sera mis en oeuvre pour développer la consommation de certains produits en demande croissante, comme l'agneau.

La recherche sera intensifiée dans plusieurs secteurs, notamment en vue de diminuer les coûts de production et d'aider les jeunes producteurs dans la gestion de leurs entreprises agricoles.

"Par exemple, seuls des prix compétitifs nous permettront de continuer à exporter du porc au Japon", a mentionné le ministre.

Un colloque pour mieux comprendre le concept des incubateurs d'entreprises

♦ La faculté des sciences de l'administration de l'université Laval espère que l'on pourra comprendre et expliquer le phénomène des incubateurs d'entreprises, à l'occasion d'un colloque prévu pour le 31 janvier, à Québec.

par Marc LESTAGE

L'initiative doit regrouper 200 personnes appartenant aux commissariats industriels, à la fonction publique, aux institutions financières et aux entreprises.

Il s'agit de la première rencontre de ce type sur le thème des incubateurs d'entreprises, un concept dont on a beaucoup parlé jusqu'ici mais dont on sait très peu, finalement.

On explique que cette formule doit permettre de constituer des centres industriels dans lesquels les entreprises en devenir peuvent échanger des services de conseil, de gestion et de secrétariat jusqu'au jour où elles sont en mesure d'assumer leur autonomie.

L'expérience a fait ses preuves aux États-Unis et c'est le ministre délégué aux PME, M. André Valérand, qui exposera les objectifs du gouvernement en ce domaine.

Le coordonnateur de ce colloque est M. Marcel Lafrance, professeur invité de la faculté des sciences de l'administration de Laval, et jusqu'à récemment administrateur principal du chantier maritime Davie, à Lauzon.

Tout à tour, les spécialistes invités aborderont la nature et les

caractéristiques des centres d'incubation, la situation québécoise, les conditions d'implantation, les principes de fonctionnement et les résultats attendus.

On examinera ce projet à travers l'expérience américaine de Troy dans l'Etat de New York et on fera le point de quelques projets québécois en développement ou sur le point d'être en fonction, à Bécancour, Boucherville, Jonquière et Québec—Sainte-Foy.

EN BREF

Des tuyaux sur l'exportation

♦ Le Conference Board du Canada tiendra sa troisième conférence annuelle sur le commerce international au Westin Hôtel de Toronto, les 19 et 20 février. Des dirigeants d'une vingtaine de grandes entreprises et organisations canadiennes aborderont le thème général du "défi de l'entrepreneuriat".

Par le biais d'exemples concrets et de discussions pratiques, on y traitera entre autres des perspectives réelles d'une augmentation des échanges avec les États-Unis, la façon de réaliser des ventes d'exportation auprès des gouvernements étrangers et des organismes internationaux, la manière d'adapter un produit au goût étranger, les répercussions de la réglementation sur le mouvement des importations et des ex-

portations, l'assurance à l'exportation et les perspectives du marché mondial. Les inscriptions peuvent se faire en s'adressant à Mme Maureen Cooper, (613) 526-3280, poste 240 (téléc: 053-3043).

Airbus s'étend

(D'après AFP) — Airbus Industrie devrait franchir aujourd'hui, au cours d'une réunion de son conseil de surveillance à Munich, une nouvelle étape dans l'extension de sa famille d'appareils gros porteurs avec la décision de terminer la définition de deux nouveaux avions, l'A-330, un biréacteur moyen-courrier de 310 places, et l'A-340, un quadriréacteur très long-courrier de 260 places, apprend-on de sources aéronautiques. M. Jean Pierson, administrateur-gérant du consortium européen, avait annoncé le mois dernier qu'Airbus Industrie adopterait lors de cette réunion "sa stratégie de développement pour les années à venir".

Pétrole: Thatcher n'exclut pas une intervention sur la production en mer du Nord

♦ LONDRES (d'après AFP) — La première ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, n'a pas totalement exclu hier la possibilité d'intervenir sur le niveau de production de pétrole en mer du Nord, mais elle a souligné qu'une telle intervention ne pourrait avoir lieu que dans des "circonstances très, très, très rares".

Interrogée au cours d'une interview télévisée sur la chaîne privée ITV sur la chute actuelle des prix du pétrole, Mme Thatcher a répété qu'à ses yeux, le niveau et les prix du pétrole doivent dépendre de l'offre et de la demande.

"Beaucoup ont investi en r du Nord, a-t-elle ajouté et le fait qu'ils aient la liberté de fixer eux-mêmes leur propre niveau de production fait partie du contrat négocié avec

les investisseurs. On a les pouvoirs de fixer le taux d'extraction, a-t-elle poursuivi, mais je pense qu'on ne doit y recourir que dans des circonstances très, très, très rares."

Elle a ajouté qu'elle ne voulait pas que les prix du pétrole descendent "trop bas", étant donné son prix de revient en mer du Nord, mais que la chute qui s'est produite ces derniers jours "n'a pas été désastreuse", contrairement à ce que certains prédisaient.

Mme Thatcher a souligné que les revenus et l'activité générés par l'activité pétrolière en mer du Nord ne représentaient qu'une petite part de l'économie britannique et qu'il était "parfaitement absurde" de croire que l'économie de la Grande-Bretagne dépendait du pétrole.

Les cours du brut ont retrouvé en fin de semaine un équilibre très précaire, juste en dessous de 20 dollars (contre plus de 30 dollars fin novembre) sur les marchés européens et américains. Les opérateurs n'excluent ni une nouvelle plongée des cours, ni une remontée, mais probablement pas à leur niveau de 1985.



TransCanada Pipelines Limited

NOTIFICATION DE LA DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de TransCanada Pipelines Limited aura lieu au St. Lawrence Centre for the Arts, 27 Front Street East, Toronto (Ontario), le mercredi 30 avril 1986 et sera ouverte à 10 heures, heure avancée de l'Est.

Seuls les porteurs d'actions ordinaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 19 mars 1986, date fixée par le conseil d'administration de la société, auront le droit de recevoir une notification de l'assemblée annuelle.

Fait à Toronto (Ontario) le 27 janvier 1986.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

R. F. Sim

Secrétaire de la société

FRANCHISES DISPONIBLES

Domaines: Articles PCV extérieur sans entretien, tels: Clôtures, treillis, portails, meubles, pergolas, etc.

Egalement: Piscines hors terre, accessoires, échelles de PCV, etc.

Disponibilités: Québec, Sherbrooke. Franchises: 25 000\$.

Avantages: Tenue d'inventaire minimum, marge de profit intéressante, marchandise non périssable, rapport qualité prix supérieur.

Informations

8940, Champd'eau

St-Léonard

H1P 2Y8



notre REER

AVEC NOTRE SERVICE VRAIMENT PERSONNALISÉ

INTÉRÊTS RÉINVESTIS ANNUELLEMENT AUX TAUX EN VIGUEUR

PLACEMENT GARANTI

10%

32 MOIS

ÉPARGNE GARANTIE

7%

PAR ANNÉE

FACILEMENT ENCAISSABLE COMPOSES SEMI-ANNUELLEMENT INTÉRÊTS CALCULÉS SUR LE SOLDE QUOTIDIEN DE FERMETURE

AUCUNS FRAIS. LES TAUX PEUVENT CHANGER

Fixez un rendez-vous à votre convenance. Nous examinerons vos besoins en prenant le café.

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277

Montréal (514) 392-1880 • Sherbrooke (819) 564-1880 • Ottawa (613) 563-1880

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

8.75% SUR DÉPÔT À TERME*

- ☐ Les taux peuvent varier
- ☐ Dépôt minimal de 5000 \$

*Taux à court terme sur 30 jours (autres termes et taux offerts)

TRUST FINANCIAL

MEMBRE INSCRIT DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

MEMBRE INSCRIT DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

Montréal, Québec
1150, boul. de Maisonneuve-Ouest
Téléphone: (514) 288-4866

Québec, Québec
888, rue St-Jean, bureau 100
Téléphone: (418) 522-4206

ARTS ET SPECTACLES

Ouverture du 20e Midem Un tournant dans l'histoire des firmes discographiques

♦ PARIS (d'après AFP) — Le 20e Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem), qui commence aujourd'hui à Cannes, est à un tournant pour les firmes discographiques: le "boom" du disque compact (20 millions vendus dans le monde en 1984 et probablement le double l'an dernier) et l'effondrement du 33 tours.

Quelques heures avant l'ouverture officielle hier soir, le traditionnel gala des trophées a permis de donner un coup de projecteur sur quelques-unes des "découvertes" de l'année: Matt Bianco, les Fine Young Cannibals et John Parr, pour la Grande-Bretagne, le trio vocal féminin Mai Tai, des Pays-Bas, Jennifer Rush pour les États-Unis et la RFA (cette fille d'un chanteur d'opéra américain a fait sa carrière outre-Rhin), Opus pour l'Autriche et Jeanne Mas pour la France.

C'est Matt Bianco, qui concilie

swing et rock, qui l'a emporté au grand dam des Fine Young Cannibals qui, à défaut de mordre, ont jeté du yaourt à la figure de Mark Reilly, le chanteur du groupe vainqueur.

Plus de 7.000 participants en provenance de plus de 50 pays sont réunis jusqu'en fin de semaine.

Le 20e Midem devait être celui de l'avènement du disque compact, appelé à supplanter le traditionnel 33 tours, qui a subi un net fléchissement ces dernières années. Cette situation stimule les grandes maisons qui investissent dans les nouvelles technologies, comme la vidéomusique et les nouveaux supports de diffusion, notamment les clips, et recherchent les occasions de rencontres: quelque 25 colloques prévus, dont celui, international, de pédagogie musicale de l'Institut de La Villette à Paris et les troisièmes Assises nationales de la musique.

Le Midem 86 devrait également voir la revanche de la variété sur le rock, comme en témoignent les différents galas qui laissent de plus en plus apparaître un net virage vers les formes musicales les plus commerciales et les moins controversées.

L'intérêt des participants se portera enfin vers le 3e MIP-Radio, qui voit sa fréquentation augmenter de 71 pour 100 par rapport à l'année précédente.

Outre le gala d'hier, un autre gala se tiendra mercredi, avec entre autres, le Français Jacques Higelin et l'ex-leader des Who, Pete Townsend.

Le Midem s'est associé notamment à FR3 (3e chaîne de télévision française) pour une soirée jeudi, consacrée à la nouvelle affiche de la chanson française, avec Jean-Pierre Mader, Etienne Daho, Bill Baxter, Paul Personne, Jesse Garon et Vivien Savage. Un gala

des jeunes avec RMC (Radio Monte Carlo) mardi, permettra de découvrir entre autres Rey Lema (Zaire), Klaxon (France) et King (Grande-Bretagne). Un gala des trophées de la vidéomusique est également prévu mardi.

Côté classique, les concerts se dérouleront au rythme suivant: midi, les jeunes solistes, 18h30, musique contemporaine, 20h30, musique symphonique, 23h, musique expérimentale, avec notamment un hommage au compositeur Furtwangler, pour son centenaire et la collaboration des orchestres philharmoniques de Monte Carlo, de Sofia, de Radio-Luxembourg jeudi, de la Philharmonie de chambre polonaise (le 28) et du Chœur national bulgare mercredi. Il sera aussi projeté pour la première fois en France un film de la Columbia sur le pianiste Vladimir Horowitz, "le dernier romantique", aujourd'hui.

Une "Soirée de la Bougie" peu éblouissante

♦ Hier après-midi, j'ai eu assez de deux heures de visionnement pour me faire une bonne idée de l'émission spéciale de "La Soirée de la Bougie" que j'avais enregistrée samedi soir à Télé-4.



Outre le fait que cet événement sert d'appui au ramassage de fonds du public pour financer le Carnaval de Québec, ce n'est pas une production de télévision tellement passionnante.

D'année en année, on tente d'améliorer la présentation, le côté spectacle du mini-téléthon pour faire augmenter les ventes de ce qui est devenue la "bougie grasse", mais à l'inverse d'autres émissions du genre qui se raffinent avec l'âge, celle du Carnaval a encore de la difficulté à soutenir l'intérêt du public, sauf peut-être les milliers de bénévoles du Carnaval.

En fait, seul le système d'éclairage de la scène installée à Place Fleur de Lys a eu un effet intéressant durant les différents blocs de l'émission. Pour le téléspectateur, une production destinée à le divertir part très mal quand les microphones ne fonctionnent pas, créent de l'écho ou coupent les phrases des animateurs.

Nicole Simard, Denis Beaumont et Jean-François Cartier ont fait du bon travail, mais la technique avait beaucoup de difficulté à suivre la feuille de route.

Et avez-vous remarqué la quantité incroyable de pauses commerciales placées durant l'émission? Télé-4 n'a sûrement pas perdu d'argent à prêter son temps d'antenne au Carnaval. Malgré un public en apparence

très nombreux sur place, les applaudissements étaient pour le moins timides, sinon inexistant dans bien des cas. Cela manquait d'atmosphère, et on n'a pas senti la fièvre de l'objectif de vente, même quand le tableau électronique annonçait les résultats.

Les effets visuels des entrées et sorties des annonces publicitaires sont devenus chose courante en télévision, mais à chaque retour sur le plateau on entendait l'orchestre de Roland Martel qui semblait toujours jouer la même musique.

Enfin, je suis drôlement fatigué de la machine qui fait de la fausse brume. C'est un vieux truc visuel que l'on voit depuis les débuts de la télévision il y a plus de 30 ans.

Ca va quand on l'utilise dans des circonstances particulières qui illustrent le climat d'une certaine chanson. Mais samedi, il y en avait vraiment trop à tel point que l'on aurait pu croire que Place Fleur de Lys était en feu.

R.-C. à Expo 86

La Société Radio-Canada a accepté d'être le diffuseur-hôte d'Expo 86 à Vancouver du 2 mai au 13 octobre.

Une équipe spéciale sera dirigée par David Knapp, du réseau anglais. Rappelons que M. Knapp avait la responsabilité de la coordination et de la radiotélédiffusion de la visite du pape au Canada en 1984.

Erratum

Dans notre pré-critique de "On fait toutes du show business", vendredi, une erreur technique s'est glissée dans le texte où l'on parlait de Diane Dufresne, alors que les téléspectateurs qui ont regardé le documentaire hier soir ne la voient pas.

Nous avions indiqué que malheureusement les propos de Mme Dufresne avaient été enlevés dans la version télévisée parce que l'on n'a pas pu libérer les droits de télévision dans son cas.

Le plasticien Joseph Beuys meurt d'une crise cardiaque

♦ DUSSELDORF (AFP) — Le plasticien ouest-allemand Joseph Beuys, tête d'affiche de l'avant-garde artistique en RFA, est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 64 ans.

Installé à Dusseldorf où il était professeur, membre de l'Académie des beaux-arts de Berlin, Beuys avait acquis sa réputation par ses créations insolites diversifiées, relevant de la plastique, de l'image et de la conceptualité aussi bien que du comportement. Ses oeuvres ont été exposées dans le monde entier et reçu de nombreuses récompenses.

En 1972, il est renvoyé de l'Académie de Dusseldorf pour avoir dirigé une manifestation d'étudiants. A la même époque, il s'engage aux côtés du parti écolo-pacifiste des Verts et se porte candidat aux élections parlementaires de 1980.

Beuys s'est complu à utiliser les matériaux les moins traditionnels, tel le feutre. Un piano à queue emballé dans du feutre, vendu pour 10.000 DM en 1967, s'est négocié à 200.000 DM sept ans plus tard. Ses créations jouent souvent sur des situations ambiguës et sur la relativité du fait artistique.

Faye Dunaway va faire ses débuts au théâtre britannique

♦ LONDRES (AP) — L'actrice américaine Faye Dunaway (Bonnie and Clyde, Chinatown, Network) va faire ses débuts au théâtre britannique à Londres en jouant la pièce de Donald Freed Circle et Bravo, mise en scène par le dramaturge Harold Pinter.

Cette pièce à deux personnages

sera jouée du 29 mai au 12 juillet à Londres. Si elle remporte un succès elle sera peut-être montée à New York.

Harold Pinter a récemment dirigé une autre star américaine, Lauren Bacall, dans une pièce de Tennessee Williams.



Marc Favreau (Sol) se propose de dévoiler des textes tout neufs, à Montréal, sans doute à l'automne.

Favreau renoue avec le succès à Paris

♦ PARIS (PC) — Trois ans après son triomphe au Théâtre de la Potinière où il était resté huit mois à l'affiche avec "Je m'égalomane à moi-même", Marc Favreau renoue avec le succès à Paris, cette fois au Théâtre de la ville où il s'est installé pour trois semaines, jusqu'au 8 février, avec "L'univers est dans la pomme".

par Jean-Paul BURY

C'est sur cette même scène du Théâtre de la ville que Sol était monté pour la première fois en 1978. Huit ans après, le clown bariolé a retrouvé son public. En huit ans, avec rien d'étonnant, "Les oeufs limpides" et "Je m'égalomane", le bagou de Sol, ses couleurs sur la face et dans les mots ont fait aussi des fidèles sur les quais de Seine.

Samedi soir dans la salle de 1.000 places, on ne trouvait pas un straptontin de libre. Et au terme d'une heure un quart de spectacle, sans entracte, Sol a dû revenir en scène pour cinq longues minutes d'applaudissements nourris.

Oui ça marche bien, avoue Marc

Favreau, flatté d'apprendre dans sa loge qu'un critique de théâtre parisien l'a surnommé le Raymond Devos québécois. Vous savez, confie-t-il, on rit des mêmes choses à Montréal et à Paris, le rire n'a pas de frontière pour peu qu'on n'oblige pas le public à venir avec un lexique.

Il n'empêche que certains amateurs s'exportent difficilement. Marc Favreau est une valeur sûre à Paris.

C'est pourquoi, une fois redescendu des planches parisiennes, Sol partira en tournée dans toute la France jusqu'en avril avec son nouveau spectacle. Un savant dosage entre quelques morceaux choisis qu'il n'avait pas encore présentés en France et des textes tout neufs qu'il se propose de dévoiler à Montréal, sans doute à l'automne.



28 films: "Jouissances", "Séductrice", "MIDI-MINUIT" 252, St-Joseph est — 222-2828



Le chant du cygne

Carole Pope et Kevan Staples, de Rough Trade ont annoncé leur séparation, après 15 années de carrière en commun. Le groupe, dont les chansons ont été sujets à controverse à une certaine époque, effectueront une mini-tournée, à Toronto, Montréal et Ottawa au cours du mois.

Bell ne participera pas au projet d'agrandissement du Musée des beaux-arts

♦ MONTREAL (PC) — Les Entreprises Bell, filiale de la compagnie de téléphone Bell, ne participera pas à la réalisation du projet immobilier multipartite dans le cadre de l'agrandissement du Musée des beaux-arts de Montréal.

Selon les termes de ce projet, Bell Entreprises avait acquis des terrains dans l'environnement du musée pour y construire un nouveau siège social.

Le siège social, côté sud de Sherbrooke, se serait ajouté à la construction, d'une annexe au musée qui se trouve actuellement à l'étroit et d'une bibliothèque d'art devant

être mise au service du public, et présument, d'une université limitrophe.

Le tout représentait un investissement de \$150 millions, le gouvernement du Québec en assumant une part.

Des groupes de citoyens ont fait valoir que ces constructions auraient eu un trop grand impact sur les immeubles environnants dont la grille est horizontale.

Après étude des plans, explique la société, "il est certain qu'il ne serait pas possible d'implanter les trois constructions tout en protégeant l'architecture environnante et le caractère particulier du secteur".

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BARYSHNIKOV HINES pour 2 Golden Globes
Meilleure Musique
Meilleure Chanson

SOLEIL DE NUIT
"SEPARATE LIVES"
LIONEL RICHIE
CANADAIÈRE
CINÉMA LIDO
CINÉMA LIDO

RETOUR VERS L'AVENIR
STEVEN SPIELBERG
CINÉMA LIDO

En Version Française
ROCKY IV
CINÉMA LIDO

AGNÈS DE DIEU
JANE FONDA
FRONTENAC

DEMAIN et TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50

PADRE NUESTRO
En sem.: 19h30, 21h30

3 HOMMES
En sem.: 19h15, 21h15

COCOON
En sem.: 18h30, 21h00

COCCOON
En sem.: 18h30, 21h00

LES FILLES DU DRAPEAU
En sem.: 19h15, 21h15

ROCKY IV
En sem.: 19h15, 21h15

Peu importe, ou quand et comment quelqu'un doit payer.
En sem.: 19h00, 21h00

COMMANDO
En sem.: 19h00, 21h00

Clue
En sem.: 18h00, 20h45

The Color Purple
En sem.: 18h00, 20h45

TRISTESSE et BEAUTÉ
En sem.: 18h00, 20h45

STE-FOY 1
En sem.: 19h15, 21h15

STE-FOY 2
En sem.: 19h15, 21h15

STE-FOY 3
En sem.: 19h15, 21h15

ARTS ET SPECTACLES



Al Pacino et Marlon Brando dans une des scènes du "Parrain no 1".

"Le Parrain no 3"; un film qui n'arrive pas à voir le jour

◆ NEW YORK (AFP) — Le cinéma américain possède son monstre du Loch Ness avec "Le Parrain numéro 3", un film dont tout le monde parle, mais que personne n'a jamais vu. Et pour cause!

Voilà 12 ans que le second épisode du Parrain est sorti, 14 ans pour le premier. Depuis, la saga de la famille Corleone s'est interrompue, malgré tous les efforts des studios Paramount pour lui donner une suite.

Selon le Los Angeles Times, Paramount, qui a produit les deux films réalisés par Francis Ford Coppola, a dépensé beaucoup d'énergie et d'argent (environ \$800,000) sur le "Parrain numéro 3". Mais les scénaristes ont beau se creuser la tête, le film n'arrive pas à sortir des limbes.

Cela a de quoi surprendre. La mode des films en séries bat, en effet, son plein aux États-Unis (on parle déjà du "Rocky" no 5 ou d'un énième Superman) et le "Parrain" semble remplir toutes les conditions pour donner lieu à un nouvel épisode.

Il y a d'abord l'énorme succès mondial remporté par les deux premiers films, qui ont récolté plus de \$700 millions au box office, sans compter les \$100 millions pour les droits télévisés et sur les ventes de vidéocassettes.

Pour une fois, le public et les critiques ont partagé le même en-

gouement. Le "Parrain no 1" et le "Parrain no 2" ont accumulé les récompenses, notamment l'Oscar du meilleur film pour chacun d'entre eux.

D'autre part, la fin du "Parrain no 2" laissait entrevoir la possibilité d'un prolongement sans que cela paraisse par trop invraisemblable. Bien sûr, le chef du clan, Michael Corleone (Al Pacino), a éliminé tous ses ennemis, mais il est encore en vie et, surtout, il a un fils, Anthony, qui a tout l'avenir devant lui.

Les studios Paramount ont essayé de recruter certaines des plus grandes stars pour tourner un troisième épisode. Sylvester Stallone a bien failli signer un contrat pour jouer le rôle du parrain et diriger le film. Le nom de John Travolta a aussi été avancé. "Tous les acteurs avec un nom italien ont été présentés", raconte Michael Eisner, ancien président de Paramount et actuellement président du conseil d'administration de Walt Disney Productions.

Dans les milieux du cinéma, on estime qu'il ne saurait y avoir de "Parrain no 3" sans Al Pacino. Toutefois, selon un porte-parole de l'acteur, aucune offre ne lui a encore été faite et aucun scénario ne lui a été soumis.

Le scénario, voilà justement le grand problème sur lequel tout le monde bute. Paramount a pourtant

mis ses meilleurs scénaristes au travail, mais aucune de leurs ébauches n'a donné satisfaction.

"Nous avons essayé des histoires avec des Cubains, les Kennedy, des assassinats politiques, mais ça n'a jamais marché", explique Michael Eisner. "C'est un film prêt à naître, ajoute-t-il, mais pour une raison ou pour une autre, il n'arrive pas à voir le jour."

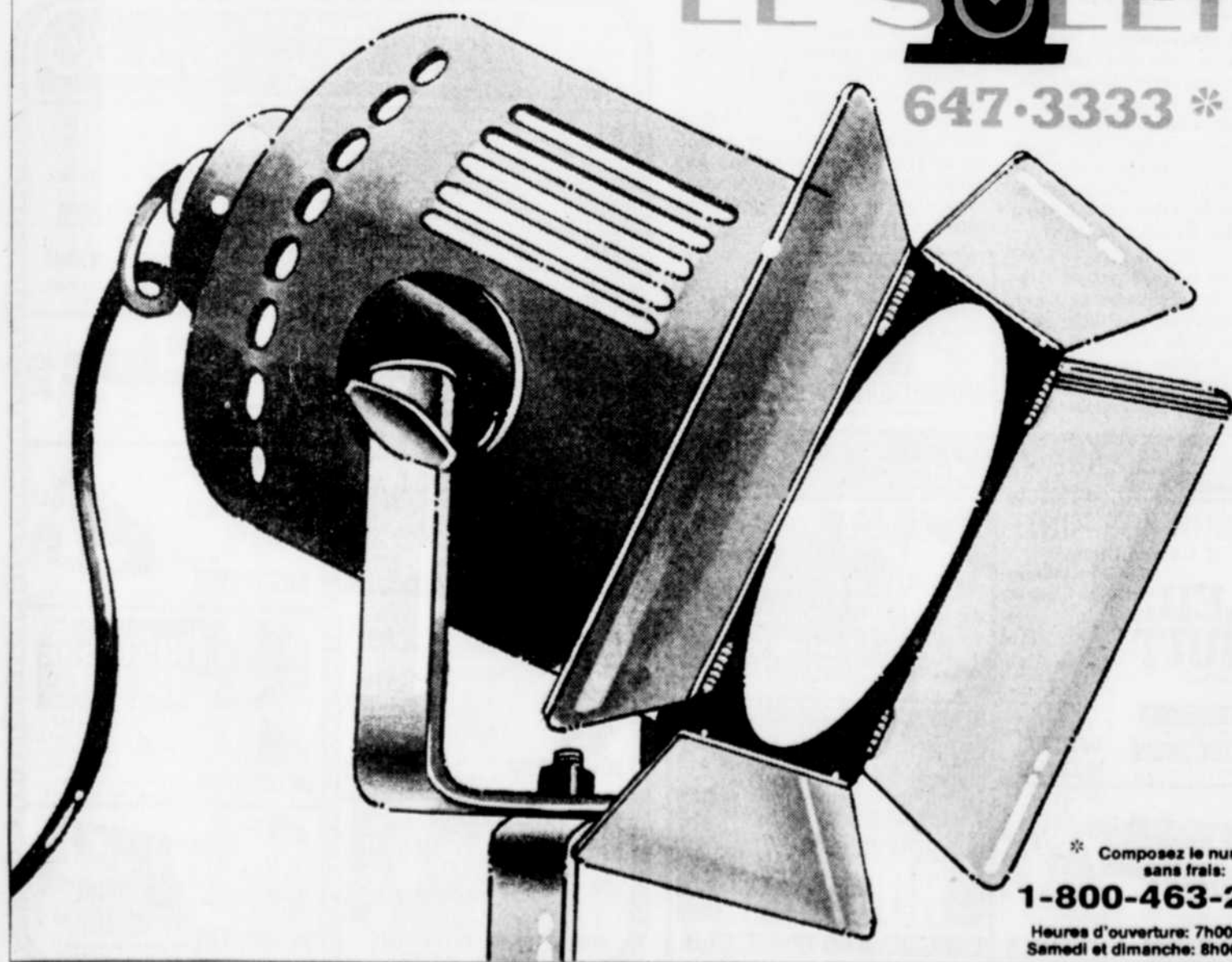
Apparemment, le script le plus récent date d'octobre. Nous sommes en 1972. "Don Michael" est obligé de quitter sa retraite de Lake Tahoe, dans le Nevada, pour regagner New York afin de combattre des gangsters irlandais.

Son fils Anthony, diplômé universitaire en poche, apprend les rudiments du métier de mafioso. Le conseiller de la famille (Robert Duval dans les deux premiers films) est assassiné, puis c'est au tour de Michael d'être tué par celle qui est devenue son ennemie jurée, sa soeur Connie. Anthony devient alors le chef du clan Corleone. Cette version a elle aussi été rejetée.

Cependant, la réputation du cinéaste est quelque peu ternie à Hollywood depuis "The Cotton Club", dont le tournage a été chaotique et qui n'a pas connu le succès escompté aux États-Unis. D'autres noms circulent: Martin Scorsese, Michael Mann, Michael Cimino, Warren Beatty.

TOUT, TOUT, TOUT, SUR LES ARTS ET SPECTACLES, TÔT, TÔT, TÔT, TÔT, CHAQUE MATIN!

LE SOLEIL
1
647-3333 *

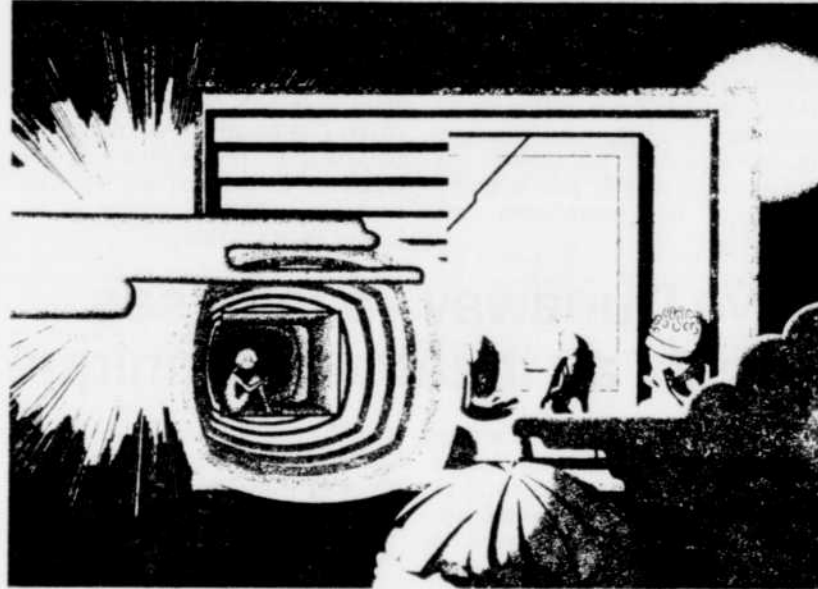


* Composez le numéro sans frais:

1-800-463-2838

Heures d'ouverture: 7h00 à 17h30
Samedi et dimanche: 8h00 à 12h00

ACTUALITÉ



"Un point d'amour"

◆ Le Musée de la Gaspésie à Gaspé annonce la publication d'un catalogue d'exposition regroupant les œuvres de Gil Pitre, artiste gaspésien. Ce recueil intitulé "Un point d'amour" paraît dans le cadre des cahiers "Gaspésie culturelle" édités par le musée. Ces cahiers ont pour but de faire connaître et de promouvoir l'avancement des connaissances relatives à la culture traditionnelle et contemporaine en Gaspésie.

Pour tout renseignement concernant l'exposition ou le catalogue "Un point d'amour" de Gil Pitre, veuillez vous adresser au Musée de la Gaspésie, C.P. 680, Gaspé, Québec, G0C 1R0.

Prix Gershon-Iskowitz

Dans le but de rendre hommage à un artiste professionnel canadien des arts visuels au talent reconnu, qui est encore actif et qui a atteint son plein développement créateur, le Conseil des arts du Canada et la Fondation Gershon-Iskowitz ont annoncé la création d'un important prix dans le domaine des arts visuels.

D'une valeur de \$25,000, le Prix Gershon-Iskowitz (qui porte le nom d'un éminent artiste canadien vivant) sera décerné pour la première fois en décembre 1986. Administré par le Conseil des arts, le prix sera accordé de façon intermittente et les lauréats seront choisis parmi les candidats des concours des arts visuels du conseil. Le choix final sera fait par la fondation, en consultation avec le conseil.

AUJOURD'HUI À LA TÉLÉVISION

—19h: GILLET...PURE LAINE, à Radio-Canada (câble 6, canal 11). Une émission spéciale sur l'automobile avec Philippe Edmonston, Jacques Rainville et le chanteur Bob Walsh.

—19h30: AIRWAVES, à la CBC (câble 3, canal 5). Première d'une télé-série produite par le réseau anglais. Avec Roberta Maxwell, Ingrid Veninger et Roland Hewgill.

—20h: ENQUÊTES SUR LES ENFANTS MAL-AIMÉS, à Radio-Québec (câble 8, canal 15). "Les abus physiques".

—20h: AMERICAN MUSIC AWARDS, au réseau CTV (câble, canal 12). Animé par Diana Ross. Treizième remise annuelle des prix de la musique américaine. Parmi les invités, Anne Murray, Aretha Franklin, Lionel Richie, Madonna, etc. Un prix spécial du "Trophée du Mérite" sera remis à l'auteur-compositeur-interprète Paul McCartney.

—21h: LE CLUB SANDWICH, au réseau TVA (câble 2, canal 4). Des invités et amis comme Jean Courmoyer, Suzanne Lapointe, Jacques Proulx, Jacques Grenier, et d'autres s'associent pour "rôtir" Roger Baulu.

Changements au Télé-Magazine

Lundi 27 janvier

16h30 (5) (8) (9)

11 GALAXIE

Inv.: Christine Chartrand, Paul Houde, Daniel Malenfant, Georges Thurston et Roger Giguère.

17h00 (6) (7) (10)

12 LE TRAIN DES

HEURES

Inv.: Pierre Lalonde, le groupe Scot, les Grands Ballets canadiens, Aimé Moir, Jacques Nadeau et les Volontaires de Saint-Hyacinthe.

18h30 (11) (12) (13)

32 60 TELESERVICE

Inv.: France Capistran (sujet: Par-

limoge); et Roger Fortier (chronique

chasse et pêche). Aussi: les procédures

d'adoption, l'enseignement des ma-

thématiques au primaire et tests sur

les ampoules électriques.

19h00 (14) GILLET... PURE LAINE

Spécial "Automobile" avec Philippe

Edmonston, président de l'Association

pour la protection des automobilistes.

Aussi: Jacques Rainville et Bob Walsh

(chanteur).

00h00 (15) CINEMA DE FIN DE

SOIRÉE

"L'étou."

Le film "Rocky IV" irrite les Soviétiques

WASHINGTON (d'après Reuter et AP) — Les Soviétiques sont "indignés" par Rocky IV et la vague actuelle de films américains du même genre qui, il est vrai, ne font pas mystère d'un chauvinisme et d'un anti-soviétisme aussi gros que les biceps de Sylvester Stallone.

L'opinion de Moscou à cet égard a été clairement exprimée à Charles Wick, directeur de l'Agence d'information des États-Unis. Au

cours d'un voyage de neuf jours en URSS, Charles Wick s'est rendu compte que, pour les Soviétiques, ces films "reflètent d'une certaine manière l'attitude et la position du gouvernement américain", ce qu'il a formellement démenti.

Amerika

Mais ses interlocuteurs, a-t-il ajouté, ont surtout été choqués par le futur feuilleton Amerika. Sa dif-

fusion sur la chaîne ABC aura pour thème l'occupation des États-Unis par l'Armée rouge, ce que Moscou considère comme un rien excessif.

Alexander Palladine, chef du bureau de Washington du journal soviétique Izvestia, avait déclaré à la télévision: "Je ne crois pas que ce soit le genre de film bon pour développer l'amitié, ou du moins de bonnes relations entre les deux pays, surtout à un moment où se

présentent enfin des perspectives d'amélioration après cinq ou six années extrêmement tendues".

A l'inverse, le ministre de l'Éducation William Bennett avait critiqué le retard de la production, déclarant que "Les Américains puissent être privés d'un feuilleton de télévision parce qu'il ne plairait pas au Kremlin".

Les Soviétiques avaient déjà exprimé leur mécontentement à Wal-

ter Rodgers, chef des nouveaux d'ABC à Moscou, démarche qui a été interprétée comme une menace discrète de représailles contre la couverture d'ABC à Moscou.

Mais le directeur de l'Agence d'information des États-Unis a affirmé qu'il serait surpris que les Soviétiques exercent des représailles contre ABC.



OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOTTE À FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 524-3144). Partir revenir (4) 19h15. Rendez-vous (4) 21h30. 18 ans. Adm: \$3,50. \$2,50 d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Rocky IV (5) v.o. 19h15, 21h15. 14 ans. Adm: \$3,50. (70mm): \$6. \$5,50. 14-17 ans; moins de 14 ans \$2,50.

CANARDIÈRE (Galerias Canadière, 661-8575). Soleil de nuit (3) 18h15, 20h45. G.

Adm: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 d'or pour chaque film.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-8340). Les amants de Maria (-) 19h. 14 ans. La nuit porte jarretelles (5) 21h30. 18 ans. Adm: \$3,50; \$2,50 moins de 14 ans et d'or. Pour chaque film.

CINEPLEX ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Dauphin: Retour vers le futur (3) 12h15, 14h30, 16h40, 19h, 21h10. G. Frontenac 1: Agnès de Dieu (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h20. 14 ans. Frontenac 2: Rocky IV (5) 13h45, 15h45, 17h40, 19h40, 21h40. G. Adm: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$2,75 d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Camilla (3) V.O. avec s.t. français. 13h, 19h15. G. Recherche Susan désespérément (4) 15h. G. Mad Max 11 - Au delà du dôme du tonnerre (4) 15h15, 21h30. 14 ans. Le baiser de la femme araignée (3) 17h, 21h15. G. Psychose II (4) v.f. 13h, 17h15, 19h15. Je vous salue Marie (4) 19h30. 14 ans. Adm: 3,75\$; 2 \$ pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Padre Nuestro (4) 19h30, 21h30. 14 ans. Salle 2: Cocoon (4) v.f. 18h30, 21h. G. Salle 3: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Salle 4: Commando (6) v.f. 19h, 21h. 18 ans. Adm: \$5,50; \$5, 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Le soleil de nuit (3) 19h30, 14 ans. Salle Etchemin 2: Le retour vers le futur (3) 19h15, 21h20. G. Adm: \$5, \$3,50 étud.; \$2,50 moins de 13 ans et d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Séductrice secrète (-) 13h35, 16h10, 18h50, 21h30. Joissance sur canapés (-) 14h50, 17h30, 20h10. 18 ans. Adm: \$3,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Surprise party (3) 13h15, 16h25, 19h35. Androïde (4) 14h55, 18h05, 21h25. G. Salle 2: Witness (4) 13h, 17h, 21h. Falling in love (4) 15h, 19h, 14 ans. Salle 3: Initiation de Virginie (-) Réve sensuelle d'un auteur (-) 12h35. Adm: \$5,50; \$3, d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Clue (-) 13h, 14h40, 16h20, 18h, 19h40, 21h25. G. Salle 2: The color purple (2) 12h30, 15h15, 18h, 20h45. 14 ans. Adm: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: L'année du dragon (-) 13h20, 16h50, 18h20, 20h50. 14 ans. Salle 2: Tristesse et beauté (-) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. Salle 3: Les aventures d'une voyeuse (-) 14h10, 16h45, 19h20, 20h50. Des filles possédées du plaisir (-) 12h55, 15h30, 18h, 20h35. 18 ans. Adm: \$5,50; \$5, 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle. Prix spéciaux en matinée les lun. mer. jeu. ven. \$3,50 jusqu'à 17h.

SAINT-ROMUALD (839-6553) Casse-cou en liberté (6) 19h30. Rocky IV (5) 21h15. G. Adm: \$5, \$3,50 étud. 14 à 20 ans; \$2, d'or et moins de 13 ans.

UNIVERSITÉ LAVAL Cinéma-thèque, salle 4461, pavillon Jean-Charles Bonenfant. Aujourd'hui 12h, Neeson (G) Cabaret.

THÉÂTRE

SPECIAL FORFAIT-THÉÂTRE EN TOURNÉE DANS LES BRASSERIES. Des comédies pendant le repas. Programme des se-

maines à venir. Il est nécessaire de se renseigner et de réserver à l'avance car plusieurs soirs affichent complet. Brasserie la Goulue. Rens: 622-0164. le 27 janvier. Châmage-Brasserie le Patio. Rens: 843-8265. Le 28 janvier. Ça s'Peux tu!

INSTITUT CANADIEN, 42 rue Saint-Stanis-

las. Ce soir 20h. Le hobbit de J.R.R. Tolkien par le Théâtre Sans fil Théâtre de marionnettes géantes pour adultes. Épopée mettant en scène plus de 48 marionnettes de quatre à douze pieds de hauteur. Adm: \$5. Réservation du lun au ven. 692-2135 de 13h à 17h30.

EXPOSITION

LES MAINS D'ARTS. Artistes et artisans de l'Antenne-Lorette. Démonstration de vitrail par Michel Perron. Pour assister à cette soirée, il est nécessaire de s'inscrire au numéro de téléphone 872-1066. Ce soir 19h30. Salle de conférence, Amphiglace, rue des Loisirs, Ancienne-Lorette. Adm: \$5; \$2 pour les membres.

MODE

SCÉNOMODE les 29 et 31 janvier 20h30 au Cégep de Limoilou. Spectacle de mode avec décor et chorégraphie. Présentation des créations exclusives des stylistes québécois Michel Vaudrin, Linda Morisset, Richard Labbé et Elizabeth Vercelle. Adm: \$5. Billets en vente aux salons de coiffure Jacques Desjardis de Place Québec, Carlin de Place Laurier et à la boutique O'Clan et Virage.

Carnaval de Québec

Inscriptions

Concours d'amateurs pendant le Carnaval. Pour tous ceux et celles qui aimeraient faire connaître leurs talents en présentant un spectacle dans le cadre des activités présentées à Place de la Famille. Pour les imitateurs, danseurs, chanteurs, musiciens, mimes, etc. Les spectacles seront présentés le samedi ou dimanche sur la scène de l'Agora les 8-9-15 et 16 février. Inscription au numéro 658-5100 ou 626-3716 jusqu'au 27 janvier.

Activités pré-carnavalesques

SOIREE PRE-CARNAVAL organisé par l'Association régionale de camping et de caravaning Inc. Le 1er février 21h. Centre Montmorency Laval, Beauport. Orchestre de Lise Montreuil. Lunch et prix de présence. Bonhomme et les duchesses feront une apparition pendant la soirée. Adm: \$8. Renseignements: Robert Giguère 653-7599.

SPECTACLE

THÉÂTRE LE GRAND DÉRANGEMENT, 30, St-Stanislas. Réservation: 692-0000. Félix Leclerc. Dans le cadre des entretiens-rencontres ce soir 20h. Théâtre du Grand-Dérangement, 30 rue Saint-Stanislas. Thème de la soirée: Félix raconte "Moi, mes souvenirs...". Adm: \$5.



Dans le cadre des entretiens-rencontres bénévoles, Félix Leclerc sera ce soir au Théâtre du Grand Dérangement. Malheureusement il ne reste aucun billet mais on parle d'une supplémenteaire possible pour un prochain lundi.



Le Théâtre sans fil présente une adaptation scénique du conte fantastique Le Hobbit ce soir seulement à l'Institut canadien.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Faire parvenir vos communiqués à: Tom FRÉCHETTE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3422.

COLLOQUE

L'ASSOCIATION DES PARENTS CATHOLIQUES DU QUÉBEC, DIOCESE DE QUÉBEC, tiendra un colloque sur le thème: "L'enseignement privé: un choix à promouvoir" le 1er février à 8h30, au collège de Jésus-Marie, 2047 chemin Saint-Louis, à Sillery. Renseignements et inscriptions: 658-0895.

COMMUNICATION

CENTRE FEMMES D'AUJOURD'HUI donnera des cours de communication à partir de lundi, le 3 février, de 13h à 15h30, au 855 rue Holland. Autres détails et inscriptions: 683-2548.

CROIX-ROUGE

LES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, de la Société des alcools, de l'Inspecteur général et des Institutions financières sont attendus à des collectes de sang au bénéfice de la

Croix-Rouge, tous les jours de la semaine au centre permanent des donneurs, aux heures d'ouverture.

UNE COLLECTE DE SANG AU BÉNÉFICE DE LA CROIX-ROUGE sera tenue aujourd'hui de 10h30 à 16h, dans le déchargement de l'île "A" du cégep de Sainte-Foy, 2410 chemin Sainte-Foy. (687-5062).

DÉGUSTATION

LE COMITÉ FÉMININ DES ANCIENS DE LAVAL organise une dégustation de vin et fromage pour le 31 janvier de 19h à 21h, à l'Entre-Deux, 1156 rue Fourmière, à Sainte-Foy. Des cartes d'admission sont disponibles à la maison Roberge de l'université Laval ou à 659-3419 ou à 651-9930.

FONCTIONNAIRES

LES FONCTIONNAIRES À LA RETRAITE DE LA RÉGION DE QUÉBEC-OUEST auront leur dîner mensuel mercredi à 11h30, au motel Le Saint-Laurent, chemin Saint-Louis près du pont de Qué-

bec. Réservations: 871-0563 ou 653-5426 ou 653-0548.

INITIATION

CLAUDETTE HETHINGTON DONNERA DES COURS D'INITIATION AUX MICRO-ONDES pour mieux connaître tous les types de micro-ondes et leur fonctionnement, obtenir des recettes et apprendre à transformer ses propres recettes. Ces cours auront lieu à la polyvalente de Charlesbourg les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h à 16h et de 19h à 21h, ainsi qu'à Saint-Etienne le vendredi de 19h à 22h. Renseignements et inscriptions: 658-6629.

PERSONNE

UNE CAUSERIE-RENCONTRE SUR LE THÈME: "La personne la plus importante dans ma vie" avec l'animateur Louis-Armand Côté sera présentée ce soir de 19h30 à 22h30, au motel Universel, 2300

chemin Sainte-Foy à Sainte-Foy. (692-3658).

SAVOIR PERDU

LE COORDONNATEUR DU SERVICE DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL BLADIMIRO MESTRE traitera en espagnol avec diapositives le sujet: "A la recherche du savoir perdu" à la rencontre du cercle Cervantes-Camomets, ce soir à 20h30, au pavillon De Konink à l'université Laval. (661-0478).

SCOLAIRE

LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DIT LONG de la Commission scolaire Beauport aura lieu ce soir à 19h30, au centre administratif, 643 rue du Cénacle à Beauport. (664-2102).

BÉNÉVOLAT

LE CENTRE DE PARRAINAGE CIVIQUE DE QUÉBEC est à la recherche de bé-

névols intéressés à devenir parrains ou marraines pour des personnes en difficulté qui ont besoin de créer une relation d'aide et d'amitié. (524-9873).

ROSES

M. GEORGES GINGRAS, DES AMIS DU JARDIN VAN DEN HENDE, fera connaître la diversité des espèces: hybrides de thé, floribundas, grandifloras et les rosiers arbustifs, ainsi que les types de sols, la plantation, les engrais, les insectes et maladies, les tailles, la protection hivernale, ce soir à 19h45, au pavillon Comtois de l'université Laval. (656-3410).

SOLITUDE

LE RELAIS LA CHAUMINE OUVRE À NOUVEAU SES PORTES pour accueillir les personnes qui font face à des problèmes de solitude, d'angoisse, de dépression, de réinsertion sociale après une hos-

BIO-DANSE

LE PSYCHOLOGUE QUÉBÉCOIS ET BRÉSILIEN GUY DESAULNIERS présentera d'ici à 20h15 un atelier d'initiation à la bio-danse, au centre de yoga et de croissance Le Lotus. Autres détails et réservation: 688-9110.

YOGA

LE CENTRE DE YOGA ET DE CROISSANCE LE LOTUS offre des sessions d'apprentissage de 10 semaines en yoga, respiration profonde et relaxation. Ces sessions auront lieu les lundis à 18h45 et les mercredis à 13h30 et à 18h45. La période des inscriptions se poursuit jusqu'au 30 janvier. (688-9110).

LE FEUILLETON

Les archives secrètes d'Howard Hughes



Citizen Hughes
MICHAEL DROSIN
Presses de la Renaissance

résumé

L'explosion prévue est considérée par Hughes comme un abus de confiance, une escroquerie contre les citoyens américains. Il demande à Maheu d'intervenir.

(124) Rencontrer le président

Tandis qu'à Las Vegas, le milliardaire échafaudait sur son bloc de formidables jaunes une nouvelle campagne antinucléaire, Rebozo déposait l'argent dans le coffre d'une banque qu'il possédait à Key Biscayne et Richard Nixon réunissait ses principaux conseillers à la Maison Blanche pour discuter de la guerre du Vietnam.

La fureur exaltée du président égalait pour le moins celle de Hughes. Il avait été élu sur la promesse de mettre fin à la guerre mais n'avait toujours pas réussi à apporter la paix. Et voilà qu'il complotait avec Nixon de poursuivre l'escalade, de lancer une attaque "brutale, destructrice" contre le Vietnam du Nord, alors que le mouvement contre la guerre qui avait déjà renversé Johnson menaçait le nouveau président. Des manifestations se succédaient dans tout le pays. Elles culmineraient en octobre avec une marche sur Washington.

Dès les débuts de son gouvernement, Nixon s'était senti encerclé par ses ennemis, et à présent, comme il devait plus tard le raconter, il était "assiégé, et bien prêt d'être investi".

Néanmoins, au plus fort de la crise, le président prit la peine d'examiner la plainte de Hughes et proposa une nouvelle fois de lui

dépêcher Henry Kissinger. Maheu transmettait cette offre au Desert Inn, en même temps que l'assurance présidentielle de l'innocuité de l'essai nucléaire.

"En toute sincérité, Howard, je crois vraiment que c'est une sacrée concession que vous fait le président des États-Unis, car nous avons acquis la certitude qu'on vous livrera certaines informations ultra-secrètes connues d'une poignée d'initiés."

De nouveau, Maheu assura que les négociations avec Kissinger pourraient être menées par téléphone, de façon à éviter un face à face. Mais ces pourparlers devaient être conduits directement par Hughes.

"Je ne peux prendre sur moi d'insister pour obtenir des informations qu'on ne veut donner qu'à vous. Ce serait trop présomptueux. Nixon a pour vous un respect profond qui ne s'est jamais démenti, j'en suis intimement convaincu. Et de même, je suis sûr qu'il y a certains sujets pour lesquels il ne peut s'en remettre à aucun subordonné, y compris moi, malheureusement."

Hughes n'était nullement impressionné. Une fois de plus il refusa de recevoir Kissinger, et son sentiment dominant n'était plus la crainte, mais la colère.

"Je suis surpris que vous acceptiez sans broncher l'affirmation de la prétendue "innocuité" de cette explosion.

"Et quant à Kissinger, c'est une insulte et une contrevérité d'affirmer que ce qu'il aurait à me dire pourrait vous être confié."

"Quant au fait que l'explosion serait en quelque sorte nécessaire pour soutenir notre position dans les négociations stratégiques ou notre sécurité militaire face à la Russie, ce genre d'argument est une pure et simple insulte à mon intelligence."

Hughes en avait assez des intermédiaires. Plus d'émissaires: il ne recevrait pas Kissinger et il ne voulait pas que Maheu traite avec Rebozo. Il était temps de s'adresser au sommet.

Le lendemain matin, trois jours seulement avant l'explosion projetée, Hughes ordonna:

"Bob, je ne veux pas que vous lâchiez le morceau. J'ai rédigé très soigneusement quelques remarques qu'il faut faire parvenir au président, par tous les moyens."

"Je n'ai pas l'intention d'écrire une lettre pour qu'elle finisse au panier, comme ce fut le cas avec le président Johnson."

"Bob, j'ai besoin que vous rencontriez le président dans les meilleurs délais."

"Avant l'entrevue, je vous donnerai le texte complet de ce que j'attends que vous lui disiez."

Après avoir passé la nuit à méditer sur initiative hardie, Hughes ne pouvait se retenir de décrire à Maheu la grande scène qu'il aurait à jouer à la Maison Blanche.

"Vous lui direz que je suis très, très sincèrement désolé de le déranger mais que j'ai fait connaître

mes sentiments quant aux essais de bombes puissantes dans cette zone.

"Or, voilà qu'on me joue un bon tour: on prépare un essai qui est censé se passer à Las Vegas sans violer l'accord implicite passé avec vous parce que l'explosion sera légèrement inférieure à une mégatonne."

"J'espère que vous pourrez montrer au président la tentative frauduleuse de dissimuler la réalité qui se cache derrière cette tricherie éhontée."

"Bob, j'ai consacré ma vie entière au service de mon pays et j'y ai gagné fort peu de gloire ou de plaisir personnels."

"Si je ne mérite pas mieux que ce traitement mesquin, c'est drolément triste."

Maheu accepta le scénario mais refusa de le jouer. Non que l'intrigue lui déplût: il ne croyait pas qu'elle obtiendrait des résultats positifs à la Maison Blanche. Il savait qu'il était inutile de voir Nixon. Il l'avait vu depuis le début. Mais pas question de le faire comprendre au scénariste exalté du Desert Inn. Maheu préféra insister pour que Rebozo jouât le rôle qui lui était dévolu.

Hughes n'était pas convaincu. "J'ai tout à fait confiance dans l'influence que Rebozo exerce sur le président. Je crains simplement qu'il ne sache pas exposer l'histoire dans son entier parce qu'il ne connaît pas tout."

"Si vous voyez le président, vous pourrez lui parler de deux cents millions de dollars que j'ai perdus dans le marché des hélicoptères, à cause de mon zèle patriotique, parce que j'ai accepté un contrat à un prix qui ne correspondait même pas au coût du matériel."

C'était là une noble version de sa tentative de s'imposer en cassant les prix sur le marché de la guerre du Vietnam. Dans le même esprit, il allait présenter comme une démonstration d'altruisme la mainmise illégale pour laquelle il venait d'acheter l'approbation de Nixon.

"Par ailleurs, vous pourriez convaincre le président que sans sa propre intervention dans l'affaire Air West, je me serais à présent retiré à 100 p. 100 de cette malheureuse entreprise au lieu de conclure l'accord."

Puis, comme si la tranquillité de la région pouvait résulter de son jeu de Monopoly, il poursuivit:

"Je crois que vous pourriez le convaincre que notre arrivée au Nevada a été un événement très positif pour l'Etat, comme le démontre sa transformation en un îlot de paix au milieu d'un océan de manifestations étudiantes, d'émeutes raciales, de pauvreté, etc."

"Bref, je crois que ce que je demande, quand je vois ce que nous avons fait, n'est vraiment pas grand-chose!"

"Et si c'est le coût de l'opération qui inquiète l'AEC, conclut-il, comme preuve ultime de son désintéressement, j'y tiens tant que je paierai volontiers de ma poche le transfert de l'essai en Alaska."

prochain
épisode

Supplications inutiles

Presse: Murdoch en passe de réussir son coup de force

◆ LONDRES (AFP) — Rupert Murdoch, propriétaire du Times, est en passe de réussir son coup de force contre les syndicats d'imprimeurs de Londres, et d'ouvrir une brèche dans laquelle les autres barons de presse britanniques sont prêts à s'engouffrer.

Les deux hebdomadaires dominicaux du groupe Murdoch, le Sunday Times et le News of the World, lus par 5,3 millions de Britanniques ont été imprimés ce week-end sans participation des ouvriers du livre. Ils sont en grève

depuis vendredi soir parce qu'ils refusent les conditions proposées par le magnat australo-américain pour travailler dans sa nouvelle imprimerie.

C'est la première fois dans l'histoire de la presse londonienne — la plus importante d'Europe avec ses 14,5 millions d'exemplaires quotidiens et 17,5 millions le week-end — qu'un patron de presse réussit à briser le monopole de fabrication des ouvriers de la NGA (National Graphical Association) et du SOGAT 82, les deux syndicats britanniques du livre.

Rupert Murdoch a imprimé de la même façon hier soir les éditions d'aujourd'hui du Times (500,000 exemplaires) et du Sun (4 millions). Pour cela, il a mis en route une imprimerie ultra-moderne installée au cours des derniers mois à Wapping (Est de Londres).

Le bâtiment, retranché derrière d'épaisses grilles métalliques elles-mêmes entourées de rangées de fil de fer barbelé, est une véritable forteresse, avec caméras de surveillance et projecteurs. Le lancement des rotatives, dans la nuit de samedi, a été assuré par 400

ouvriers électriciens, transportés en cars sous la protection de la police.

Pour s'assurer la fidélité des rédactions, Rupert Murdoch a offert une prime de 2,000 livres par an (environ \$2,900) à tout journaliste qui accepte de travailler avec la nouvelle imprimerie. Ceux du News of the World et du Sun ont dit oui. Ceux du Times et du Sunday Times doivent confirmer leur accord cette semaine.

Rupert Murdoch a non seulement réussi à faire imprimer ses journaux, mais il s'est également organisé pour qu'ils soient envoyés dans tout le pays par des compagnies privées non contrôlées par les

syndicats du livre. Hier matin, des groupes d'adolescents les distribuaient dans les quartiers les plus reculés de Londres.

Pour les syndicats du livre, la bataille risque d'être dure: les 6,000 imprimeurs du groupe Murdoch qui se sont mis en grève vendredi soir devaient recevoir aujourd'hui une lettre de licenciement. Et le patron australo-américain, qui a racheté le Times au bord de la faillite en 1981, devenant ainsi le premier patron de presse britannique, est décidé à aller jusqu'au bout.

"J'ai un contrat avec 500 ouvriers à Wapping, dit-il. Je ne vais pas m'en débarrasser maintenant pour

faire la place à des gens qui n'ont pas cessé de m'embêter pendant 17 ans."

Rupert Murdoch est le premier patron de presse à faire éclater les structures et les traditions de Fleet street, cette rue de la presse londonienne, située à mi-chemin entre les bâtiments du gouvernement, autour de Westminster, et la City, le quartier des affaires. Mais il n'est pas le seul à vouloir moderniser des entreprises qui en sont encore à utiliser des techniques du 19e siècle, un mouvement qui pourrait entraîner environ 40,000 licenciements en quelques années, selon les syndicats du livre.

Voyager-2 découvre une dizaine de morceaux d'anneaux autour d'Uranus

◆ PASADENA (AFP) — La sonde américaine Voyager-2 a découvert une dizaine de morceaux d'anneaux autour de la planète Uranus, a indiqué hier un responsable du JPL (Jet Propulsion Laboratory), un centre de recherches de la NASA à Pasadena (Californie).

La sonde, qui est passée vendredi à seulement 81,000 km d'Uranus, avait déjà démontré l'existence d'un dixième anneau complet autour de la planète, en plus des neuf repérés de la Terre.

Les morceaux d'anneaux, qui se trouvent tous à l'extérieur des dix anneaux identifiés, ont une forme d'arc et ont de 48 à 57 km de long, a précisé l'un des chercheurs du JPL, M. Arthur Lane. Il a ajouté que l'examen des données envoyées par Voyager-2 se poursuivait pour déterminer si ces arcs sont plus longs et forment des anneaux encerclant complètement la planète.

Ces morceaux d'anneaux, trop fins pour être détectés par les caméras de la sonde, ont été repérés grâce au photo-polarimètre que celle-ci transporte.

Q Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

COP63505.F

11 février 1986

40 ANNONCIATEURS ET 20 UNITES DE COMMANDE D'ANNONCIATEURS AVEC CABLES

Garantie de soumission: 20 000 \$

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT

Direction Achats et Contrats

855 est, rue Sainte-Catherine 3e étage

Montréal (Québec) Canada H2L 4P5

Téléphone: (514) 289-5903

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le directeur: Achats et Contrats Michel Des Broux

AVIS

PRENEZ AVIS que Monsieur Claude Servant, demeurant à 34, 4e Rue ouest, en la ville de Sainte-Anne-des-Monts, en le comté de Matane, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir le transfert du permis de taxi numéro 7-Q-200990-0001 pour la région de Sainte-Anne-des-Monts, ainsi que le véhicule-taxi à monsieur Alban Pelletier, demeurant à 40, 4e Rue ouest, en la ville de Sainte-Anne-des-Monts, en le comté de Matane.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux, à la Commission des Transports du Québec, 585, boulevard Charest est, Québec, QC G1K 7W5.

Première publication: 27-01-86
Deuxième publication: 28-01-86

CTCUQ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

D'une réunion de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec tenue le 21 novembre 1985

sous la présidence de monsieur Léonce Bouchard

MODIFICATIONS À DIFFÉRENTS PARCOURS

CONSIDÉRANT QUE la Commission de transport a procédé à l'aménagement d'un terminus à l'intersection des avenues du Zoo et Notre-Dame, dans Charlesbourg, afin d'y relocaliser le terminus de ses parcours 30X, 81, 130 et 230;

CONSIDÉRANT QU'un réaménagement du réseau routier affectant la rue St-Roch oblige à réviser la description du parcours 18, afin de permettre un détour sur le boulevard Jean-Lesage;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'aménagement de la nouvelle voie d'accès au boulevard de la Capitale, la circulation s'effectue sur la 46e Rue, au lieu de la 45e Rue, pour les parcours 230 et 231 dans les limites de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT QU'à compter du 28 décembre 1985, de légères modifications sont prévues aux parcours 25 et 254 de manière, dans le premier cas, à diriger certains voyages jusqu'à l'Aquarium de Québec, le dimanche après-midi, et, dans le second cas, à prolonger le parcours 254 sur les boulevards Raymond et Bertrand;

VO les dispositions de l'article 197 de la loi sur la Communauté urbaine de Québec;

RÉSOLUTION 85-457

Il est résolu à l'unanimité:

— que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

— que soient approuvées les modifications aux parcours 18, 25, 81, 130, 230, 231 et 254, le tout tel que décrit et illustré au rapport produit par la direction de la Planification daté du 12 novembre 1985;

— que la présente résolution soit soumise à l'approbation du Conseil de la Communauté urbaine de Québec.

Adopté

Elisabeth RENAUD Secrétaire-conseiller juridique

Léonce BOUCHARD, président

VILLE DE québec

CONCERNANT CERTAINES ALIÉNATIONS DE BIENS PAR LA VILLE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 4 de la charte (1929, chapitre 95, tel que modifié jusqu'à ce jour) que la Ville de Québec a aliéné les biens ci-dessous mentionnés autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques durant la période s'étendant du 1er décembre 1985 au 31 décembre 1985 comme suit:

Biens aliénés	Acquéreurs	Prix	Résolutions
Vente du lot 554 pte, paroisse St-Sauveur	M. Roland Lamonde 442, rue Arago ouest Québec QC G1K 2J5	1 545,00\$	CM-84-1149
Cession par bail emphytéotique (65 ans) des lots 886-1, 886-4, 1, 944, 945, 946, 947-A, 948, 999-A, 999-B, 1000, 1001-A, 1001-B, 886 pte, 886-2 pte, 886-3 pte, 886-4 pte, 942 pte, 943 pte, 947 pte, 1002 pte, 1003 pte, Partie de la rue St-Roch, Partie de la rue St-François - Partie de la rue St-Joseph - Quartier St-Roch - et 1506-1-B, 1506-1-1, 1506-2, 1506-3, 1507, 1508-1, 1509, 1506-1-2 pte, 1508-2 pte, 1510 pte, 1511-B pte, 1517 pte, 1518 pte, partie de la rue St-Joseph - Quartier Jacques-Cartier	Laurent Gagnon Inc. 4, Parc Samuel-Holland Québec, QC	Rente annuelle 40 000,00\$ indexée	CM-85-1705 CM-85-26
Vente (Site "Moy-Gauvreau" et "7e Avenue") du lot 513-130, paroisse de St-Roch nord et lot 4813, quartier St-Roch	Société d'Habitation du Québec 1054, avenue Conroy Edifice "G", bloc 2 4e étage, Québec, QC G1R 5E5	55 910,00\$	CM-85-1739

Le greffier de la ville Antoine Carrier, avocat

Québec, 27 janvier 1986

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée tenue le 5 décembre 1985, a adopté le règlement no 58 prévoyant les modalités relatives au paiement de la quote-part des municipalités de l'annexe "B" pour l'exercice financier 1986.

Le règlement no 58 a été approuvé par le Conseil de la Communauté urbaine de Québec, le 18 décembre 1985.

Il peut être pris communication de ce règlement au siège social de la Commission de transport (bureau du Secrétaire-conseiller juridique) au 720, rue des Rocailles, Québec, aux heures de bureau.

DONNÉ à Québec, le 22 janvier 1986.

Le Secrétaire-conseiller juridique Elisabeth RENAUD, avocat

À Québec c'est numéro



Depuis le 25 janvier, tous les numéros de la Ville de Québec qui commençaient auparavant par 694, débutent par 691. Alors, pour rejoindre votre administration municipale, faites le

Police-urgence	691-6123
Incendie-urgence	691-6441
Stationnement de nuit	691-2345
Renseignements et plaintes	691-6000
Information générale	691-7041

Notez-le! Depuis le 25 janvier 1986, le système téléphonique... à la Ville de Québec, c'est «numéro 1»

VILLE DE québec

ORDONNANCES CONCERNANT DIVERSES ACTIVITÉS DEVANT SE DÉROULER PENDANT LA PÉRIODE DU CARNAVAL DE QUÉBEC 1986

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les règlements nos 721, 1083 et 2831, tels que modifiés jusqu'à ce jour, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté les ordonnances suivantes lors d'une réunion tenue le 15 janvier 1986:

1. RÈGLEMENT NO 721 ET SES AMENDEMENTS ORDONNANCE NO 81

Relativement à la circulation et au stationnement des véhicules automobiles durant le Carnaval de Québec 1986.

Lors des différentes manifestations publiques et des défilés du Carnaval d'hiver 1986, les automobilistes et les conducteurs de véhicules hippomobiles devront se conformer aux directives suivantes:

DU 1er FÉVRIER AU 16 FÉVRIER 1986

RUE MONTMAGNY

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT seront interdits sur la rue Montmagny entre la rue Sainte-Thérèse et l'avenue de l'Aqueduc de 00h01 le 1er février 1986 au 16 février 1986 inclusivement.

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT seront interdits sur la rue Montmagny entre la rue Père-Grenier et la rue Sainte-Thérèse, le samedi 15 février 1986 de 06h00 à 19h00.

6 FÉVRIER 1986

OUVERTURE OFFICIELLE DU CARNAVAL AU PALAIS DE GLACE À 19h30

CIRCULATION

LA CIRCULATION sera interdite à compter de 19h00 jusqu'à 23h59 le 6 février 1986 sur l'avenue Dufferin entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée.

DU 6 FÉVRIER AU 16 FÉVRIER 1986

RUE SAINTE-THÉRÈSE (RUE DU CARNAVAL) DE LA RUE SAINT-GERMAIN À LA RUE MARIE-DE-L'INCARNATION

STATIONNEMENT

LE STATIONNEMENT sera interdit aux jours et heures suivants:

- les samedis et dimanches de 12h00 à 23h59;
- les autres jours de 18h00 à 23h59.

TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CET ENDROIT SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

CIRCULATION

LA CIRCULATION sera interdite de la façon suivante:

- les samedis et dimanches de 12h00 à 23h59;
- les autres jours de 18h00 à 23h59.

STATIONNEMENT SUR L'AVENUE DUFFERIN ENTRE GRANDE-ALLÉE ET LE BOULEVARD SAINT-CYRILLE EST

STATIONNEMENT

LE STATIONNEMENT sera interdit sur l'avenue Dufferin entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée, de 00h01 le 6 février 1986 jusqu'à 23h59 le 16 février 1986.

TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CET ENDROIT SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.



8 FÉVRIER 1986

DÉFILÉ DE NUIT DANS LE SECTEUR LIMOILU À COMPTER DE 19h00

STATIONNEMENT

LE STATIONNEMENT sera interdit à compter de 00h01 jusqu'à 23h59 sur le trajet emprunté par le défilé soit:

- 4e Avenue, de la rue Sapinière-Dorion à la 18e Rue;
- 22e Rue, de la 8e Avenue au boulevard des Alliés;
- boulevard des Alliés, de la 22e Rue à l'avenue du Colisée;
- avenue du Colisée, de la rue Boisclair à la rue Soumande.

TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CES ENDROITS SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

LE STATIONNEMENT sera interdit à compter de 16h00 jusqu'à 23h59 sur les rues suivantes:

- Rue des Saules, de la 2e Avenue à la 8e Avenue;
- Rue des Chênes, de la 2e Avenue à la rue Bergemont;
- 24e Rue, de la 8e Avenue au boulevard Benoît XV;
- 1re Avenue, de la rue des Lilas à la rue des Ormes;
- Rue des Ormes, de la 1re Avenue à l'avenue du Colisée;
- Boulevard des Cèdres, de l'avenue du Colisée à l'autoroute Laurentienne;
- Rue Soumande, entre l'avenue du Colisée et l'autoroute Laurentienne.

CES RUES POURRONT ÊTRE UTILISÉES LORS DU DÉFILÉ ADVENANT DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES ET TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CES ENDROITS SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

CIRCULATION

LA CIRCULATION sera interdite sur les rues empruntées par le défilé à compter de 18h00.

AVENUE LAURIER

LES SAMEDIS 8 ET 15 FÉVRIER 1986

CIRCULATION

LA CIRCULATION sera interdite sur l'avenue Laurier entre Place Georges V est et Place Montcalm, de 00h01 à 23h59.

LES 8, 9, 15 ET 16 FÉVRIER 1986

CIRCULATION DANS LE VIEUX-QUÉBEC

LA CIRCULATION sera interdite aux véhicules automobiles à l'intérieur des murs de fortification du Vieux-Québec, sur l'avenue Dufferin entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée ainsi que sur la rue Saint-Jean entre la côte des Glacis et la Porte Saint-Jean et ce, à compter de 14h00 le samedi 8 février 1986 jusqu'à 02h00 le dimanche 9 février 1986, de même que le samedi 15 février 1986 à compter de 12h00 jusqu'à 02h00 le dimanche 16 février 1986.

LE 9 FÉVRIER 1986

COURSE 10 KILOMÈTRES DU CARNAVAL CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation et le stationnement seront interdits à compter de 10h00 jusqu'à 13h00 sur le chemin Ste-Foy entre l'avenue Bourlamaque et l'avenue Salaberry.

Tout véhicule stationné à ces endroits sera remis aux frais de son propriétaire.

8 ET 9 FÉVRIER 1986:

COURSE AUTOMOBILE GRAND-PRIX AU VIEUX-PORT

15 FÉVRIER 1986:

COURSE DE MOTOS 3 ROUES ET 4 ROUES AU VIEUX-PORT

16 FÉVRIER 1986:

COURSE EN CANOTS QUÉBEC-LÉVIS

COURSE DE MOTOS AU VIEUX-PORT

STATIONNEMENT

LE STATIONNEMENT sera interdit à compter de 09h00 jusqu'à 18h00 sur la rue Dalhousie, de la rue Marché Champlain à la rue Saint-André et sur la rue Saint-André, de la rue Dalhousie jusqu'au Carré Parent.

TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CES ENDROITS SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

RUE MARIE-DE-L'INCARNATION

LE MERCREDI 12 FÉVRIER 1986

CIRCULATION

LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT seront interdits sur la rue Marie-de-l'Incarnation entre la rue Sainte-Thérèse et l'avenue des Oblats de 18h30 à 22h30.

15 FÉVRIER 1986

DÉFILÉ DE NUIT À LA HAUTE-VILLE À COMPTER DE 20h00

STATIONNEMENT

LE STATIONNEMENT sera interdit à compter de 00h01 jusqu'à 23h59 le 15 février 1986 sur le trajet emprunté par le défilé qui est le suivant:

- sur le boulevard Saint-Cyrille, de l'avenue Paichaud jusqu'à l'avenue Dufferin;
- sur l'avenue Dufferin, du boulevard Saint-Cyrille à la Grande-Allée;
- sur la Grande-Allée, de l'avenue Dufferin jusqu'à la Place Georges V ouest;
- sur Place Georges V ouest et est, de la Grande-Allée à l'avenue Laurier;
- sur l'avenue Laurier, de Place Georges V est jusqu'à la rue Galipeau.

TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CES ENDROITS SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

LE STATIONNEMENT sera interdit à compter de 16h00 jusqu'à 23h59 sur les rues suivantes:

- chemin Saint-Louis, entre l'avenue De Laune et l'avenue des Érables;
- avenue Belvédère, entre le boulevard Saint-Cyrille et le chemin Saint-Louis;
- avenue des Érables, entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée;
- avenue Turnbull entre la rue Saint-Jean et la Grande-Allée;
- rue Claire-Fontaine entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée;
- Grande-Allée, entre l'avenue des Érables et la rue Claire-Fontaine;
- avenue Belvédère, entre le boulevard Saint-Cyrille et la côte Franklin;
- côte Franklin, entre l'avenue Belvédère et la rue Marie-de-l'Incarnation;

— rue Marie-de-l'Incarnation, entre la côte Franklin et le boulevard Wilfrid-Hamel.

CES RUES POURRONT ÊTRE UTILISÉES LORS DU DÉFILÉ ADVENANT DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES ET TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CES ENDROITS SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

CIRCULATION

LA CIRCULATION sera détournée à compter de 17h30 à l'extrémité ouest de la partie haute de la ville ainsi que dans le bas de toutes les côtes.

LA CIRCULATION sera interdite à compter de 18h30 sur les rues empruntées par le défilé.

16 FÉVRIER 1986

EXPOSITION DES CHARS ALLÉGORIQUES

CIRCULATION

LA CIRCULATION sera interdite le 16 février 1986 à compter de 13h00 jusqu'à 23h59 sur l'avenue Dufferin, entre le boulevard Saint-Cyrille et la Grande-Allée.

2. RÈGLEMENT NO 1083 ET SES AMENDEMENTS ORDONNANCE NO 25

Relative à l'utilisation des haut-parleurs pour la période du Carnaval, du 6 au 16 février 1986.

L'utilisation des haut-parleurs pour la période du Carnaval 1986 se fera comme suit:

A) La diffusion de la musique par système d'amplificateurs sera permise dans les cadres de la programmation du Carnaval d'hiver 1986 aux dates ci-haut mentionnées:

1. dans les parcs et places publiques:
 - de 12h00 à 22h00 les dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi;
 - de 12h00 à 23h00 le vendredi et le samedi;
2. à la Place Carnaval et sur la rue Sainte-Thérèse:
 - de 12h00 à 22h00 les dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi;
 - de 12h00 à 23h00 le vendredi et le samedi;
- B) La diffusion de la musique par système d'amplificateurs sera permise dans la porte ou aux fenêtres des établissements commerciaux:
 - de 12h00 à 22h00 dans le cadre de la programmation du Carnaval d'hiver 1986 du 6 au 16 février.
- C) Aucune annonce commerciale ne sera faite au moyen de ces haut-parleurs.
- D) Le volume ne doit pas incommoder les résidents des secteurs avoisinants.

3. RÈGLEMENT NO 2831 ET AMENDEMENTS ORDONNANCE NO 32

Relative à la circulation des calèches, victorias, fiacres et autres véhicules hippomobiles les samedis 8 et 15 février 1986.

LA CIRCULATION des calèches, victorias, fiacres et autres véhicules hippomobiles sera interdite, les samedis 8 et 15 février, sur l'avenue Laurier entre Place Montcalm et Place Georges V est, et le parcours sera modifié de la façon suivante:

- avenue Laurier
- Place Montcalm
- Grande-Allée vers l'est
- ensuite emprunter le parcours normal

Édictées à Québec, le 15e jour de janvier 1986.

Québec, 17 janvier 1986.

Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat